

LA CROIX

lundi 17 septembre 2018 – Quotidien n° 41205 – 2,00 €

Débat

Le revenu universel d'activité est-il une bonne idée? P. 4

Culture

Un automne au théâtre, notre sélection de spectacles P. 20-21

Économie & entreprises

Les nouveaux risques pour l'économie mondiale *Cahier central*

éditorial

Florence Couret

Thermomètre

L'évaluation des élèves de CP et CE1 commence aujourd'hui

Comme l'an dernier, les enfants de CP, avec cette fois ceux de CE1, seront cette semaine soumis à une batterie de tests. L'objectif? Savoir ce qu'ils savent et surtout ce qu'ils ne savent pas. Certains syndicats d'enseignants continuent de penser qu'au mieux ces épreuves ne serviront à rien, qu'au pire elles conforteront le sentiment d'échec des enfants en difficulté.

Cette forme d'allergie à l'évaluation n'est pas nouvelle mais paraît de plus en plus anachronique, tant les faiblesses de notre système éducatif sont criantes – à l'entrée en sixième, 15 % des élèves ne maîtrisent pas correctement le français et 27 % sont à la peine en mathématiques – et tant les inégalités scolaires sont préoccupantes: en France, 40 % des élèves issus de milieux modestes sont en difficulté scolaire, contre 32 % en moyenne dans l'OCDE.

L'école française, qui a une longue histoire et une forte tradition d'excellence, doit faire mieux; ce n'est pas une exigence exorbitante. En commençant par détecter le plus tôt possible les premiers signes de l'échec scolaire. C'est ce à quoi doivent servir les évaluations, et cessons de vouloir casser le thermomètre. Pour faire tomber la fièvre, il faut quelques « remèdes »: des moyens pédagogiques, un meilleur accompagnement..., c'est sur ce terrain-là que les enseignants doivent être entendus.

Ventes d'armes, le dilemme

Face au drame de la guerre au Yémen, les ventes d'armes aux pays engagés dans un conflit suscitent de plus en plus le débat en Europe

P. 2-3

Image d'illustration: Halbergman/Getty Images

annonces légales p. 17
135^e année - ISSN 0242-6056 - Imprimé en France - Belgique: 2,10 € ;
Canada: 6 \$; Espagne: 2,50 €; Italie: 2,80 €; Luxembourg: 2,10 €;
Maroc: 29 MAD; Suisse: 3,80 CHF; DOM: 2,70 €

bayard

Publicité

BRUNO GANZ
Patrick D'Assunção

« ATTENTION, CHEF-D'ŒUVRE »
RADIO TÉLÉVISION SUISSE

KIDIST SIYUM BEZA
Assefa Zerihun Gudeta



FORTUNA

Un film de GERMINAL ROAUX

AU CINÉMA LE 19 SEPTEMBRE

f/nourfilmcinema | @nourfilms | @nour_films | nourfilms.com | NOUR FILMS



OURS DE CRISTAL
Meilleur Film

GRAND PRIX DU JURY
INTERNATIONAL



Depuis l'aggravation de la guerre au Yémen, la question des ventes d'armes aux pays engagés dans un conflit suscite de plus en plus le débat dans les pays européens.

De multiples initiatives témoignent de la mobilisation grandissante sur le sujet, en même temps que de la difficulté à faire évoluer les pratiques.

En France, les ventes d'armes restent la prérogative de Matignon, mais près de sept Français sur dix plébiscitent un renforcement du rôle du Parlement sur la question.

Ventes d'armes, le cas de conscience de l'Europe

— Avec la guerre au Yémen, le débat sur les ventes d'armes à des pays en guerre enfle en Europe entre les gouvernements et les ONG.

En Espagne, la livraison à l'Arabie saoudite de 400 bombes à guidage laser aura bien lieu. Ainsi en a décidé Madrid, jeudi dernier, après huit jours de tergiversation. Le septième exportateur mondial d'armes conventionnelles, par la voix de son ministère de la défense, avait pourtant remis en cause, le 4 septembre, ce contrat représentant un montant de 9,2 millions d'euros, controversé en raison de la guerre au Yémen, en particulier après les bombardements de la coalition militaire dirigée par Riyad, début août, qui ont fait 51 morts dont 40 enfants, dans une attaque contre un bus.

« Au final, la décision est de livrer ces bombes pour honorer un contrat datant de 2015 et dans lequel nous n'avons découvert aucune irrégularité justifiant de ne pas l'exécuter », a affirmé, jeudi, le ministre espagnol des affaires étrangères Josep Borrell sur la radio Onda Cero, pour justifier cette marche arrière. En réponse aux critiques d'ONG demandant un contrôle plus strict des exportations d'armes, et plus de transparence et de contrôle, le ministre a aussi répondu que cet armement était d'une « précision extraordinaire, de moins d'un mètre », qui « ne produit pas de dommages collatéraux ».

Il a toutefois omis la raison pour laquelle le gouvernement espagnol a finalement reconsidéré sa position : cette annulation aurait mis en danger la commande par l'Arabie saoudite de cinq corvettes, pour 1,8 milliard d'euros, qui doivent être construites par l'entreprise publique espagnole de chantiers navals Navantia en Andalousie, bastion socialiste. Les salariés ont manifesté leurs craintes pour l'emploi si cette commande n'était pas finalisée. Le contrat prévoit également la construction d'une base navale sur le territoire saoudien pour accueillir ces navires...

« Ce qui se joue, c'est le chantage à l'emploi. »

Comme en Espagne, le débat sur le commerce des armes s'amplifie dans d'autres pays européens. En Suisse, une coalition récolte actuellement des signatures afin de lancer une initiative populaire sur les exportations d'armes. À la mi-juin, le Conseil fédéral avait en effet décidé d'assouplir l'ordonnance sur ces exportations pour pouvoir livrer des armements à des pays en guerre. Cette décision, justifiée officiellement par la nécessité de soutenir l'industrie d'armement suisse face à la concurrence internationale, avait provoqué un tollé (*lire ci-contre*).

La controverse existe aussi en Belgique et en Allemagne. Le 29 juin dernier, le Conseil d'État belge, saisi par des ONG, a suspendu huit licences d'exportation d'armes accordées par le gouvernement wallon vers l'Arabie saoudite, jugeant que la région n'avait pas procédé aux nécessaires vérifications de respect des droits fondamentaux dans ce pays. Le commerce continue néanmoins avec Riyad. Le secteur emploie plus de 11 000 personnes en Wallonie. Et l'an dernier, avec 153 millions d'euros, Riyad figurait parmi ses meilleurs clients. « Ce qui se joue, c'est le chantage à l'emploi », dénonce l'eurodéputé belge Philippe Lamberts (Verts), qui regrette la régionalisation de cette compétence il y a quinze ans. « Cela a rendu la pression politique encore plus forte », souligne cet élu.

Outre-Rhin, le gouvernement d'Angela Merkel s'est engagé à durcir les conditions d'exportation et à « mettre fin immédiatement aux exportations d'armes vers des pays impliqués dans le conflit yéménite ». La polémique dépasse les seules ventes à l'Arabie saoudite. En janvier, en pleine négociation pour former le gouvernement, des images de blindés conduits par l'armée turque ont choqué l'opinion lors de l'offensive contestée menée à Afrin dans le nord de la Syrie. Il s'agissait de chars Leopard 2 produits par le groupe bavarois Krauss-Maffei Wegmann (KMW), vendus à Ankara de-



repères

Les Français pour la suspension des ventes d'armes dans le conflit au Yémen

Une écrasante majorité de Français souhaite un contrôle renforcé des exportations de matériel militaire par la France, selon une enquête d'opinion YouGov réalisée pour SumOfUs, publiée en mars 2018, à l'occasion du 3^e anniversaire de la campagne militaire au Yémen.

88 % des Français estiment que la France doit arrêter les exportations d'armes aux pays qui

risquent de les utiliser contre des populations civiles.

75 % pensent que la France doit suspendre ses ventes d'armes aux pays impliqués dans la guerre au Yémen.

74 % jugent inacceptable que la France vende du matériel militaire à l'Arabie saoudite, 71 % pour les Émirats arabes unis – deux clients importants de l'industrie d'armement française qui sont aussi les pays les plus impliqués dans le conflit au Yémen.

69 % des Français sont favorables à un renforcement du rôle du Parlement dans le contrôle des ventes d'armes.

puis 2005. La levée de boucliers fut immédiate dans les réseaux pacifistes. Car, officiellement, Berlin est censé exercer un contrôle strict des exportations vers des pays non-alliés. Le Conseil fédéral de sécurité (Bundessicherheitsrat), affilié au gouvernement, est chargé d'au-

toriser ces ventes hors Otan. Mais l'an dernier, l'industrie militaire allemande a atteint des records de ventes dans les pays tiers (3,79 milliards d'euros).

Qu'en est-il en France, troisième marchand d'armes de la planète, derrière les États-Unis et la Russie? ●●●

Le prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane et l'ancienne ministre de la défense espagnole Maria Dolores après avoir signé un accord, en avril 2018. Juan Medina/Reuters



●●● Dans une lettre adressée début septembre au président Emmanuel Macron, seize ONG humanitaires internationales ont réitéré leur appel à la suspension immédiate des transferts de matériels militaires et d'équipements connexes à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, « dès lors qu'ils sont susceptibles d'être utilisés au Yémen pour commettre ou faciliter des violations graves du droit international humanitaire ». Entre 2008 et 2017, Riyad a été le deuxième plus gros client de la France, devant l'Égypte et derrière l'Inde. Selon Amnesty International, l'utilisation d'armes françaises – des chars Leclerc et des Mirage 2000-9 fournis aux Émirats – dans le conflit yéménite est établie. La France continue à livrer des munitions probablement utilisées au Yémen, à assurer la maintenance et à fournir une assistance technique pour des matériels engagés dans ce pays.

En France, les exportations d'armes sont autorisées par le premier ministre, par le biais de la commission interministérielle pour l'étude des exportations des matériels de guerre (CIEEMG) qui accorde des licences au cas par cas. Ses dossiers sont couverts par

le secret défense, et les éventuelles restrictions ne sont pas rendues publiques.

Au sein de l'UE, chaque État membre garde sa souveraineté pour autoriser ou interdire l'exportation d'armement. Et tout juste existe-t-il un droit de regard lorsqu'un pays donne son feu vert à « une transaction globalement identique » à celle qu'un autre a refusée au cours des

Au sein de l'UE, chaque État membre garde sa souveraineté pour autoriser ou interdire l'exportation d'armement.

trois dernières années, selon une position commune établie en 2008. Il suffit au pays favorable à la vente d'en avertir son voisin « en fournissant une argumentation détaillée ». En novembre 2017, le Parlement européen a voté une proposition de résolution en faveur d'un embargo

européen sur les armes vendues à l'Arabie saoudite. Mais l'initiative relève du symbole.

Une autre solution consisterait à restructurer le marché européen de l'armement. Le président d'Eurodéfense-France, Patrick Bellouard, milite en faveur d'une meilleure mutualisation de moyens. « Plus on sera capables de travailler entre Européens, moins on sera tributaires des marchés qui peuvent s'avérer risqués sur le long terme », plaide-t-il. C'est ce qu'est censé faire le fonds européen de défense, que la Commission aimerait bien doter de 13 milliards d'euros sur 2020-2027. Encore faudra-t-il se mettre d'accord sur une stratégie de vente pour l'armement produit en commun. Aujourd'hui, pour la commercialisation du Tigre, hélicoptère de combat franco-allemand construit par Airbus Helicopters, chaque pays garde la main sur ses contrats, et l'autre partenaire est tenu d'honorer la livraison sans avoir son mot à dire sur l'acheteur. Mais qu'en sera-t-il pour le futur avion de chasse européen (Dassault Aviation et Airbus) ? Il est prévu pour 2040.

François d'Alançon et Jean-Baptiste François

Un débat trop timide en France

— Si le traité sur le commerce des armes (TCA) est la référence internationale, il est souvent contourné, suscitant cependant des débats dans de nombreux pays européens.

Au-delà de l'éthique et de la morale, le traité sur le commerce des armes, adopté le 2 avril 2013 par les Nations unies, entré en vigueur le 24 décembre 2014, est la référence brandie par toutes les organisations de défense des droits de l'homme. Les parties signataires de ce premier texte majeur sur le désarmement (dont la France) se sont engagées à ne pas exporter d'armement dès lors qu'il existe un risque que les armes en question puissent être utilisées en violation des droits de l'homme, contre les populations civiles.

Une règle de droit que le public ignore bien souvent. « Le TCA est un chemin de paradigmes par rapport aux vingt dernières années où on pouvait exporter sans se poser de questions morales ou éthiques. C'est un acte juridique contraignant », explique Ayméric Elluin, responsable plaidoyer à Amnesty International, ONG qui, en mars dernier, avait rendu public avec l'Acat (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) une étude juridique sur « la légalité ou non des ventes d'armes françaises ».

L'existence de ce traité international n'empêche pas qu'il soit contourné. Le Royaume-Uni et la France sont souvent accusés de continuer à fournir des armes, même lorsqu'il existe un risque élevé sur le terrain qu'elles soient utilisées contre les populations civiles. Le cas de la guerre au Yémen a suscité dans l'Hexagone un débat inédit sur les ventes d'armes, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, acteurs du conflit et gros acheteurs d'armes françaises, y étant régulièrement accusés de violation des conventions de Genève.

« Le débat a émergé mais il reste difficile, modère Ayméric Elluin. La raison tient au système politique de la V^e République, où les ventes d'armes sont du domaine réservé de l'exécutif. Le Parlement n'a jamais cherché à s'impliquer sur ce sujet. Il n'exerce aucun contrôle, il est plutôt spectateur, même si les députés posent de temps en temps des questions. » À propos de la guerre au Yémen, le député Sébastien Nadot (LREM) a déposé une résolution, soutenue par une centaine

de députés, pour que soit mise en place une commission d'enquête sur les ventes d'armes à l'Arabie saoudite. Celle-ci n'a toujours pas vu le jour.

Une opacité qui tranche avec ce qui existe chez nos voisins suisses, où un certain nombre de partis politiques s'opposent actuellement à l'assouplissement de l'ordonnance sur les exportations d'armes décidé par le Conseil fédéral, et demandant un débat au Conseil national. Les Églises et la société civile s'y sont ralliées. « Du point de vue de l'éthique chrétienne, un assouplissement de l'ordonnance est intolérable », déclarait Thomas Wallimann-Sasaki, président de la commission d'éthique de la Conférence suisse des évêques, dans le quotidien suisse *Le Temps* du 10 septembre. Même discours du côté de l'Église évangélique protestante de Zurich qui, dans une lettre signée par 150 pasteurs, rappelle que la neutralité et l'humanité sont les racines de ces valeurs éthiques en cas de conflit. « Personne ne peut servir à la fois la paix et la guerre », déclare le pasteur Johannes Bardill.

« Personne ne peut servir à la fois la paix et la guerre. »

La position de l'Église de France est plus contrastée. La Conférence des évêques est divisée, admet un proche des milieux ecclésiastiques, « soit parce que les évêques sont proches des milieux militaires, soit parce qu'ils sont sensibles aux arguments économiques de la protection des emplois ». Des arguments qui ne peuvent supplanter la question du droit à la vie, rappelle Ayméric Elluin.

La position de l'Église française tranche avec celle, limpide, du Vatican et du pape François. Le 24 mai 2014, devant les réfugiés de Syrie et d'Irak et de jeunes handicapés, en Jordanie, le souverain pontife se demandait : « Qui vend les armes à ces gens pour faire la guerre ? Voici la racine du mal ! La haine et la cupidité de l'argent dans la fabrication et dans la vente des armes. Cela doit nous faire penser à qui est derrière, qui donne à tous ceux qui sont en conflit les armes pour continuer le conflit ! Pensons, et, dans notre cœur, disons aussi une parole pour ces pauvres gens criminels, afin qu'ils se convertissent. »

Agnes Rotivel

question du jour

Le revenu universel d'activité est-il une bonne idée?

Julien Damon

Sociologue, professeur associé à Sciences-Po, spécialiste de la pauvreté

Simplifier, c'est compliqué

Tout ce qui va vers la simplification, l'harmonisation, la fusion des prestations sociales, va dans le bon sens. La création du revenu universel d'activité – dont il faudra bien déterminer le périmètre – sera utile pour les gestionnaires des prestations, caisses d'allocations familiales au premier rang, mais aussi tous les autres opérateurs des politiques sociales, qui mettent en application des prestations sans toujours les comprendre. D'autant qu'il y a beaucoup d'erreurs!

Aller vers l'unification est utile aussi pour les bénéficiaires, puisqu'une part importante de la population qui pourrait en bénéficier n'y a pas recours. Par méconnaissance, mais aussi par découragement, ou encore parce que l'image même de ces prestations peut être humiliante.

Annoncer le début d'un chantier de simplification revient à ouvrir la boîte de Pandore.

La simplification a aussi une visée économique: avec la nouvelle configuration unifiée des prestations, une partie des bénéficiaires actuels pourraient ne plus être éligibles. Par exemple les étudiants, dont une partie bénéficient des allocations logement même si leurs parents sont aisés. Les perdants ne seraient donc pas les plus pauvres, mais ceux dont on pense qu'il n'est pas légitime de les aider. Tout dépendra bien du périmètre et des priorités du revenu universel d'activité.

Mais simplifier, c'est compliqué. Pour lutter contre la pauvreté, il

est plus aisé d'annoncer que l'État va jouer sur tel paramètre ou ajouter telle modalité. C'est très simple de compliquer le système.

À l'inverse, annoncer le début d'un chantier de simplification revient à ouvrir la boîte de Pandore. Je prends l'exemple des prestations logement. Ces allocations ont été créées, comme leur nom l'indique, pour une politique du logement. Elles sont de plus en plus gérées et conçues comme une politique de lutte contre la pauvreté. Pourquoi ne pas les fusionner avec les autres outils de la lutte contre la pauvreté? Mais quid alors de la politique du logement?

L'idée d'un revenu universel d'activité peut prêter à bien des discussions. Elle importe, car c'est une perspective ambitieuse. En France, vous avez de nombreux filets de sécurité, mais ils sont emmêlés. Tout le monde en fait le constat. Le fait que le plus haut niveau de l'État se soit emparé du sujet afin de tout remettre à plat est très positif.

Au-delà de ce revenu – dont l'universalité sera très discutée –, il importe d'enclencher la réforme des prestations (logement, RSA, prime d'activité, mais aussi d'autres prestations comme l'allocation de solidarité spécifique). Et il ne faut pas oublier cette autre dimension dans les annonces présidentielles: le service public de la réinsertion. Il faut en effet marcher sur deux jambes: réforme des prestations et réforme de l'accompagnement des bénéficiaires.

La création d'un service public de l'insertion – qui fera aussi beaucoup débattre – doit permettre de rationaliser l'accompagnement des personnes concernées par ces prestations particulières. De mon point de vue, cette réforme est même prioritaire.

Recueilli par Romane Ganneval

« Je souhaite créer par une loi en 2020 un revenu universel d'activité qui fusionne le plus grand nombre possible de prestations et dont l'État sera entièrement responsable », a déclaré le président de la République en lançant jeudi dernier sa « stratégie » de lutte contre la pauvreté. Un ambitieux chantier dont certains craignent qu'il ne fasse des perdants.

Claire Hédon

Présidente de l'association ATD Quart Monde

Il réduira le taux de non-recours aux aides

Il ne s'agit pas d'un véritable revenu universel, mais d'une simple fusion des minima sociaux comme le RSA, les APL, l'Allocation aux adultes handicapés, etc. – à vrai dire, le chef de l'État est resté vague sur le périmètre de ce revenu. Je salue cet effort de simplification qui facilitera les démarches des personnes en grande précarité. À titre d'exemple, un tiers des personnes éligibles au RSA (550 € par mois) ne le demandent même pas parce que les démarches sont trop complexes. Cela représente une économie de 6 milliards d'euros par an pour l'État. Rassembler les allocations et automatiser leur versement permettra de réduire ce taux de non-recours dramatique et d'améliorer la situation des très pauvres.

Toutefois, une allocation unique ne doit pas être un prétexte pour baisser le montant des prestations sociales. Ce ne sont visiblement pas les intentions d'Emmanuel Macron, mais nous restons vigilants. Car une étude de France Stratégie parue en août et dévoilée par *Le Monde* a montré qu'une allocation unique ferait beaucoup de perdants, notamment chez les personnes vivant seules. Il faudra prendre le temps de la discussion pour éviter ce genre d'écueil. Autrement, nous risquons de connaître d'énormes difficultés comme en Grande-Bretagne, où le « crédit universel », qui regroupe six allocations, a plongé des milliers de familles dans une grande détresse.

En Allemagne aussi, les prestations ont été réunies en un seul versement, mais dans ces deux pays, la grande pauvreté (personne touchant moins de 40 % du revenu médian) touche deux fois plus de personnes qu'en France! On voit donc bien que ce

dispositif ne réduira pas à lui seul la pauvreté. Par ailleurs, Emmanuel Macron a conditionné le versement de cette allocation unique à des « devoirs ». Par exemple, les bénéficiaires ne pourront pas refuser plus de deux offres raisonnables d'emploi. Je ne suis pas contre l'idée d'imposer des devoirs. Mais ils doivent être placés sous le signe de la bienveillance et non de la sanction, puisqu'un nombre vraiment important d'allocataires est très éloigné du marché du travail.

Une allocation unique ne doit pas être un prétexte pour baisser le montant des prestations sociales.

Cela suppose aussi un investissement dans l'accompagnement de ces personnes. Mais si les contreparties évoquées par Emmanuel Macron consistent à faire accepter un job de deux heures par semaine à 30 km de chez soi payé au smic, je ne vois pas l'intérêt. Enfin, il ne faudrait pas faire croire que les bénéficiaires du RSA ne cherchent pas de travail: aucun d'entre eux ne peut se contenter de vivre avec 550 € par mois.

En définitive, nous saluons la volonté gouvernementale d'éradiquer la pauvreté par une approche globale, dès la petite enfance, mais nous attendons que les moyens humains et financiers suivent. Car une grande partie des 8 milliards d'euros vient de la baisse des budgets des ministères du travail et de la cohésion des territoires.

Recueilli par Thomas Porcheron

vu par Yves Calarnou

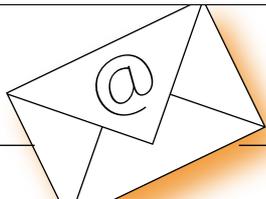


billet
Alain Rémond

Very Good France

Ces temps-ci, on ne sait plus où donner de la tête. Alors que le plan vélo, lancé la semaine dernière par le premier ministre, nous incite à faire du vélo, la Mairie de Paris nous invitait, hier, à l'occasion de la quatrième Journée sans voiture, à laisser nos voitures au garage et, donc, à profiter des Journées du patrimoine à pied, à vélo, en métro, en bateau, en trottinette ou en planche à roulettes. Et voici qu'est annoncée, pour les 21, 22 et 23 septembre, l'opération Goût de France, nouvelle version de la Fête de la gastronomie, lancée en 2011. Il ne s'agit rien de moins que d'un « plan gouvernemental », baptisé « Goût de France / Good France » (on se demande où ils vont chercher tout ça), dont le but est de « faire rayonner à

l'étranger l'excellence de notre gastronomie », tout en nous proposant, sur le sol français, de nous en mettre plein la panse pendant ces trois jours. Je signale au gouvernement que la Bretagne n'a pas attendu Goût de France / Good France pour faire excellemment rayonner à l'étranger l'excellence de notre gastronomie. Dans son édition de septembre, le magazine américain *Food and Wine*, compilant les 24 000 recettes publiées dans ses pages depuis ses débuts, classe en effet le kouign-amann (*Breton Butter Cake* en anglais) parmi les quarante meilleures recettes de tous les temps. Rappelons la recette du kouign-amann : du beurre avec du beurre dans du beurre mélangé à du beurre. On comprend mieux l'urgence du plan vélo.



courrier

Vos réactions par courrier : 18 rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. Par courriel : lecteurs.lacroix@bayard-presse.com. Sur le site : www.la-croix.com

Les mots du pape François (suite)

— (...) Nous sommes parents, concernés par l'homosexualité et nous sommes catholiques, engagés dans l'Église. Croyez-vous qu'il soit possible de ne pas réagir à ces paroles publiques : notre fils n'a pas besoin d'un secours psy, ou psycho. Enfant, il n'a pas eu de « penchant » pour d'autres petits camarades ! Par contre, l'image et les réactions de notre société, et de notre Église en particulier, font souffrir les jeunes et leurs parents. Bien sûr qu'il y a des choses plus graves à résoudre dans l'Église, comme la pédophilie, la persécution des chrétiens dans le monde, ou la place des femmes, mais dans quelle position serions-nous, si nous ne nous offusquons pas de temps en temps de certaines réactions. Peut-être qu'un jour, nos enfants nous mettrons tout cela à la figure en disant : « Vous avez laissé faire ! » J'ai peur un jour d'avoir à choisir entre l'Église et le choix de vie de mes enfants qui, somme toute, les regarde. L'important est qu'ils soient heureux dans leur choix, en accord avec ce qu'ils sont, ce qu'ils ressentent, et qu'ils respectent les autres. Ce qui est le cas.
Gisèle Maillet-Contoz
(Haute-Savoie)

Vie fraternelle

— Nous ressentons le besoin de réagir à la suite de l'article « Rencontre : Anne Lécu, mille vies en une » du 1^{er} septembre de votre journal. À l'occasion de la maladie d'une sœur de notre communauté, nous avons expérimenté la force d'une vie communautaire fraternelle... Ce qui a touché, profondément, l'une de nous a été porté ensemble, nous nous sommes soutenues dans le quotidien. Les amis, le voisinage, les sœurs du conseil de la congrégation ont été un réconfort pour la communauté. « Portez les fardeaux les uns des autres... » Galates 6-2. Ces paroles de saint Paul relayées à maintes reprises par le pape François trouvent un écho profond en nous. Si nous avons pu traverser ensemble cette épreuve, c'est parce que, au jour le jour, nous essayons de vivre une vie fraternelle par la prière, l'échange, l'écoute bienveillante, le respect des différences. Ce vécu est un combat de chaque jour. N'est-ce pas cela vivre notre engagement de vie religieuse à la suite du Christ ?
Une communauté de Touraine

Jean Vanier

— Cher Jean Vanier, joyeux anniversaire à retardement... Je vous imiterai

le 26 septembre prochain. Bravo pour toutes les actions que vous avez réalisées au cours de votre vie. C'est avec des personnes

comme vous que l'on se rend compte que la vie vaut vraiment la peine d'être vécue. Bon courage et merci !
Jean BLJ

Publicité

Association des Amis du Patrimoine Religieux Givetois (A.A.P.R.G.)
Association reconnue d'Intérêt Général
Réhabilitation du Patrimoine
Création des 18 vitraux de l'Eglise Saint Hilaire de Givet (Ardennes)

Eglise Saint Hilaire @2018 Arnaud Leroy Photographie

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE DON

- par chèque envoyé directement à : A.A.P.R.G., 6 rue Oger, 08600 GIVET, France
- don en ligne et infos vitraux sur le site : aaprg08600 ou Facebook AAPRG GIVET

Renseignements : 06.80.68.66.84 (aaprg@orange.fr)

.....

Mme, Mlle, M. Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville : Email :@.....

Montant de votre don : **Un reçu fiscal vous sera envoyé**

66 % du don déductible de votre Impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable
60 % du don déductible si vous êtes une entreprise dans la limite de 5% du CA
75% du don déductible si vous êtes redevable de l'IFI dans la limite de 50 000 euros par an
«Loi Informatique et Liberté: droit d'accès, rectifications et opposition sur données personnelles : écrire à : AAPRG 08600 GIVET

La ville de Bihac abrite près d'un millier de migrants, parmi lesquels de nombreuses familles et de très jeunes enfants.

Filippo Taddei/Parallelozero



De plus en plus de migrants et de réfugiés se lancent sur de nouvelles routes dans l'espoir d'atteindre l'Europe. En Bosnie, les équipements font défaut pour faire face à ces arrivées.

Velika Kladusa, Bihac (Bosnie-Herzégovine)
De notre envoyée spéciale

Yamama prépare le déjeuner sur un feu de camp. Quatre œufs, un poivron et un petit pâté de poulet qu'elle partagera avec sa sœur et son frère. Voilà huit mois que le jeune trio a quitté sa ville de Deir Ez-Zor, dans l'est de la Syrie. Leur père et leur grand frère s'y trouvent toujours, et leur sœur, qui vient d'accoucher, est en Grèce avec leur mère.

« Nous n'avons pas assez d'argent pour faire voyager tout le monde », déplore Yamama, installée depuis un mois dans le « camp » de Velika Kladusa, dans le nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine, près de la frontière croate. Au-dessus de sa tête, une bâche tendue sur des lattes fait office de tente. Un point d'eau et un conteneur avec des douches, mis là récemment, constituent les seules installations sanitaires sur le champ occupé, touché par des inondations.

La fermeture de plus en plus stricte des frontières extérieures de l'UE a poussé migrants et réfugiés sur de nouvelles routes plus dangereuses pour rejoindre l'espace européen. Ils passent à travers les montagnes d'Albanie, du Monténégro, de Bosnie. Plus de 11 000 y sont entrés depuis janvier, plusieurs milliers s'y trouvent encore, la plupart dans des conditions très sommaires.

« Seule une personne sans cœur peut voir ces gens et ne pas pleurer », commente Asim Latic, vétéran de la guerre de Bosnie. Grâce à



La Bosnie, nouvelle antichambre de l'Europe

Les températures tombent déjà, et la perspective des chutes de neige hivernales inquiète.

ses fonds personnels et des dons, il a transformé son restaurant en centre de distribution de repas gratuits, avant de recevoir le soutien de l'Organisation internationale pour les migrations. Il fait le compte à la fin du service de midi : plus de 70 000 repas servis en moins d'un an. Cinq vétérans font fonctionner l'établissement. Halil Mehic, qui sert des verres d'eau derrière le comptoir, a perdu sa jambe dans le conflit des années 1990. « Dieu nous regarde, nous avons une responsabilité », assène-t-il.

Côté politique, la gestion de la situation fait l'objet de disputes entre les échelons d'une Bosnie à l'organisation compliquée. En mai, cinq bus affrétés par les autorités fédérales pour le transport

des réfugiés vers un camp près de Mostar ont été arrêtés par la police cantonale, puis renvoyés à Sarajevo.

À l'approche des élections législatives, en octobre, les organisations internationales peinent à trouver des interlocuteurs. L'urgence est pourtant réelle. Les centres officiels n'offrent que quelques centaines de places. Médecins sans frontières « s'alarme qu'un nombre grandissant de migrants et réfugiés ne trouvent pas de place dans des structures adéquates ». Les températures tombent déjà, et la perspective des chutes de neige hivernales inquiète. « De telles conditions exposent aux risques d'hypothermie et de gelures, qui peuvent entraîner des amputations ou des décès », prévient l'organisation. La sécurité est aussi un problème là où les rassemblements sont importants et peu encadrés.

À soixante kilomètres au sud de Velika Kladusa, la ville de Bihac abrite près d'un millier de migrants. La plupart campent dans des tentes ou dans le dortoir, chantier inachevé d'un dortoir d'étudiants en brique nue, sans

porte ni fenêtre. La file pour la distribution du déjeuner est interminable. Khaled, 17 ans, est arrivé seul le mois dernier. Le jeune Afghan aime les langues, surtout le turc, le grec et le français. Ses tentatives pour franchir la frontière ont été déjouées par la police. « Ils m'ont pris 300 € et ont cassé mon téléphone », témoigne-t-il. Les violences commises par les autorités croates, y compris contre les femmes et les enfants, ont été dénoncées à de nombreuses reprises.

La Bosnie risque de devenir un

nouveau point de concentration de migrants devant l'infranchissable frontière de l'UE. Il n'en demeure pas moins que l'espoir d'accéder à l'espace européen subsiste. Après deux années en Serbie, Ena dort à Bihac depuis trois mois, avec sa famille. « J'ai entendu dire qu'ils allaient bientôt ouvrir une classe », confie la fillette afghane de 10 ans. Avant de préciser que la priorité, c'est de continuer la route : « Quand nous serons en sécurité, mon père m'achètera un vélo. »

Marion Dautry

repères

Une route de plus en plus empruntée par les migrants

Depuis le début de l'année 2018, près de 18 000 personnes ont emprunté la route de l'ouest des Balkans (Albanie, Monténégro, Bosnie), selon des données publiées vendredi par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). C'est près de sept fois plus de personnes que pour toute

l'année 2017, selon l'OIM. Une personne sur cinq ayant tenté d'entrer en Europe illégalement en 2018 a ainsi emprunté la route terrestre.

La Bosnie est le pays qui accueille le plus grand nombre de nouveaux arrivants : 12 816.

Il s'agit pour un tiers de Pakistanais. Suivent les Syriens (16 %), les Afghans (14 %), les Iraniens (11 %), les Irakiens (9 %), puis 29 autres nationalités.

explication

Les acteurs locaux s'engagent pour le climat

Le Sommet mondial pour l'action climatique s'est achevé vendredi à San Francisco, en Californie.

Venus du monde entier, des maires, élus et chefs d'entreprise ont profité de cet événement pour alerter les États sur la nécessité d'accentuer leurs actions.

Qu'est-ce que le Sommet mondial pour l'action climatique ?

Ce sommet s'est déroulé entre mercredi et vendredi derniers à San Francisco, en Californie. Quelques jours après les marches pour le climat, il réunissait maires, élus et chefs d'entreprise du monde entier pour alerter les États sur la nécessité de prendre des engagements plus contraignants au plan national en matière de lutte contre le réchauffement. De nombreux projets devaient ainsi être annoncés pour favoriser le passage à l'électricité propre, développer les voitures électriques, améliorer l'isolation des bâtiments, encourager au recyclage, limiter la déforestation, etc. C'est le premier événement du genre à ne pas mettre en avant les responsables gouvernementaux. « Ces acteurs non-étatiques sont indispensables, car 70 % des actions pour lutter contre le réchauffement climatique doivent être menées localement », explique Anne Bringault, coordinatrice transition énergétique au sein du Réseau action climat.

Les engagements pris par Paris lors de ce sommet sont-ils réalisables ?

Lors de ce sommet, la centaine de grandes villes du club C40, présidé par la maire de Paris Anne Hidalgo, s'est engagée à être totalement neutre en carbone en 2050. « Cette annonce n'est pas nouvelle mais, pour la capitale française, elle est désormais appuyée par des études. Les chiffres montrent que l'objectif est réalisable », estime Anne Bringault. L'autre objectif annoncé – 100 % d'énergies renouvelables en 2050 – est en bonne voie, selon la coordinatrice du Réseau action climat : « 50 000 m² de panneaux solaires ont déjà été installés et

l'objectif est d'équiper 20 % des toits parisiens d'ici à 2050. »

Pour le climatologue Jean Jouzel, la nuance reste toutefois de mise : « On peut difficilement imaginer une ville comme Paris avec zéro émission de carbone ou 100 % d'énergies renouvelables. Un tel objectif se base sur la compensation énergétique, l'utilisation d'énergies provenant d'autres territoires. » Avant d'ajouter : « Mais cette ambition est nécessaire car, en 2050, il y aura deux fois plus d'urbains qu'aujourd'hui. »

Jeudi, Tokyo, Séoul, Rotterdam ont rejoint Paris, Londres, Barcelone et d'autres pour s'engager à 100 % de bus sans émissions de dioxyde de carbone en 2025, et réduire à zéro les émissions de voitures sur une « zone majeure » de leurs territoires d'ici à 2030. Dans quelques décennies, le club C40 vise aussi le « zéro déchet », avec un objectif de recyclage ou compostage de 70 % d'ici à 2030.

Quel est le bilan actuel de la lutte contre le réchauffement climatique ?

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a averti, jeudi, que les ambitions des États pour enrayer le réchauffement climatique n'étaient pas à la hauteur de l'enjeu. L'accord climat de 2015 vise à contenir la hausse de la température sous le seuil de 2 °C, mais les engagements des États, s'ils étaient tenus, aboutiraient à plus de 3 °C.

Si la Chine s'est dotée de la plus grande délégation à San Francisco – 120 personnes –, elle reste le premier pollueur terrestre. De leur côté, l'Union européenne et les États-Unis, malgré le retrait de l'accord de Paris sur le climat et la décision de Donald Trump d'annuler les normes antipollution pour les centrales à charbon, réduisent leurs émissions de CO₂, sans parvenir à respecter leurs engagements.

Le 26 septembre, une deuxième édition du « One Planet Summit » se tiendra à New York pour faire le point sur les engagements pris lors de la première édition, fin 2017 à Paris, en faveur des financements climatiques. Le premier sommet avait été proposé par Emmanuel Macron après le retrait des États-Unis de l'accord de Paris. Les pays signataires de l'accord sont supposés réévaluer leurs engagements en 2020.

Justine Benoit

Ouragans et typhons meurtriers sèment le chaos

En Asie, le sud de la Chine affronte le typhon Mangkhut, qui a déjà causé de lourds dégâts sur les Philippines (59 morts) et à Hong Kong.

En Amérique, la tempête Florence menace toujours l'ouest des États-Unis (13 morts), en raison de l'eau qui s'abat en quantités « monumentales ».

Les phénomènes naturels se déchaînent sur la planète, meurtrissant au même moment les continents américain et asiatique. La tempête tropicale Florence a balayé la côte atlantique américaine, et avait déjà fait 13 morts hier midi (dix en Caroline du Nord et trois en Caroline du Sud), alors que des centaines de milliers d'habitants avaient dû fuir la zone inondée. De l'autre côté du globe, en Asie, le typhon géant Mangkhut poursuivait sa route et ses ravages après avoir traversé le nord des Philippines où il a fait au moins 59 morts.

Plus que de la puissance des vents qui ont baissé en intensité aux États-Unis, les météorologues s'inquiètent des ravages provoqués par les quantités d'eau « monumentales » qui se déversent sur les zones traversées, et les rivières

de l'intérieur sur le point de déborder. « Les inondations risquent d'être à l'origine de nombreux dégâts », prévient Anne-Claire Fontan, scientifique du programme des cyclones tropicaux à l'Organisation météorologique mondiale, d'autant que « ces inondations sont le résultat de pluies torrentielles et de l'apport océanique ».

Le typhon, avec ses rafales de vent frôlant les 300 km/h, a emporté des collines, des maisons, arraché des toits, des lignes électriques, et inondé des rizières.

Les autorités ont lancé des alertes aux populations de l'ouest des États côtiers traversés, vers l'intérieur du pays, là où se dirige Florence qui devait ensuite dévier vers le nord. La tempête ne s'évacuera pas rapidement, précisent-elles. Progressant à 6 km/h, elle devrait encore toucher cette semaine des zones très vastes à l'intérieur du pays.

Les images qui parviennent d'Asie sur le typhon Mangkhut semant le chaos apparaissent plus terrifiantes encore. Dans le nord des Philippines, les cinq millions d'habitants de la zone n'ont pu être évacués. Électricité

et moyens de communication ont été coupés, et les autorités ne sont pas optimistes sur ce qu'elles découvriront. Le typhon, avec ses rafales de vent frôlant les 300 km/h, a emporté des collines, des maisons, arraché des toits, des lignes électriques, et inondé des rizières.

En traversant les Philippines, le typhon a un peu perdu de son intensité. Il n'en a pas moins frappé hier de plein fouet les mégapoles de Hong Kong et Macao. Dans l'ancienne colonie portugaise, aux rues inondées, les autorités, pour la première fois de l'histoire, ont fermé les 42 casinos de Macao. Désertées, les avenues de Hong Kong ont été balayées par les vents, et des paquets de vagues se fracassaient le long du port.

« Je n'ai jamais connu un tel niveau d'alerte, T10, à Hong Kong », témoigne Emie Chan, résidente hongkongaise de 45 ans. « De chez moi, j'ai vu des palmiers emportés. » Des images diffusées sur les réseaux sociaux témoignent de cette violence des vents : immeubles qui tangent, échafaudages qui s'écroulent, grues emportées, vagues énormes noyant de petits villages sur les îles voisines... La ville chinoise de Shenzhen, à la frontière, est aussi touchée, alors que le typhon remonte vers le nord du continent. **Dorian Malovic**

Publicité

IMPORTANTES BIJOUX & MONTRES DE COLLECTION

VENDEZ AUX ENCHÈRES



Patek Philippe - Bague diamants Art Déco

VENTES EN PRÉPARATION 9 OCTOBRE & 4-5 DÉCEMBRE 2018

EXPERTISES GRATUITES ET CONFIDENTIELLES
POUR INCLURE VOS BIJOUX ET MONTRES, CONTACTEZ Victoire Winckler 01 53 30 30 66 estimation@tajan.com

TAJAN

Espace Tajan 37 rue des Mathurins 75008 Paris T +33 1 53 30 30 30 www.tajan.com

En Inde, la tragédie du suicide des femmes

— Selon une étude récente publiée dans la revue scientifique *The Lancet Public Health*, 37 % des femmes qui se suicident dans le monde vivent en Inde.

Officiellement, 134 000 personnes se sont donné la mort en Inde en 2016. Dans les faits, elles sont au moins 230 000 à s'être suicidées, estime une étude parue la semaine dernière dans la revue scientifique britannique *The Lancet Public Health*. De nombreuses raisons expliquent cette sous-estimation. Notamment le caractère honteux du suicide, les sous-déclarations, ou les mauvais diagnostics de décès dans un pays où le suicide était un crime jusqu'en 2017.

Ces 230 000 suicides représentent 28 % des 817 000 suicides dans le monde, alors que l'Inde abrite 18 % de la population mondiale. Mais plus encore, c'est le poids du suicide chez les femmes qui est stupéfiant dans cette étude menée par l'équipe de Rakhi Dandona de la Fondation pour la santé publique d'Inde et qui porte sur la période 1990-2016. Car si dans le

« *Le suicide constitue une vraie crise de santé publique en Inde* », s'inquiètent les auteurs, qui appellent à un plan national de prévention du suicide, devenu la première cause de mortalité pour les 15-29 ans et plus largement pour les 15-39 ans.

monde les femmes se donnent la mort deux fois moins que les hommes – respectivement un taux de 7 pour 100 000 pour elles et de 15 pour 100 000 pour eux –, les suicides de femmes représentent 41 % des suicides en Inde. Et constituent à eux seuls 37 % des suicides féminins dans le monde... Un taux qui n'a cessé d'augmenter puisqu'il était de 25 % en 1990. Autrement dit, sur les 258 000 suicides féminins estimés en 2016 dans le monde, 95 000 ont eu lieu en Inde, où ce geste tue plus que le sida (62 000 décès en 2016). Ce sont généralement des femmes jeunes : elles ont, pour près des trois quarts d'entre elles, entre 15 et 39 ans.

« *Le suicide constitue une vraie crise de santé publique en Inde* », s'inquiètent les auteurs, qui appellent à un plan national de prévention du suicide, devenu la première cause de mortalité pour les 15-29 ans et plus largement pour les 15-39 ans, alors qu'il s'agit respectivement des deuxième et troisième causes de mortalité au niveau mondial.

Toutefois, la situation est loin d'être homogène dans cet immense pays. C'est dans les États qui ont entamé leur transition démographique, et qui profitent le plus du décollage économique, que les suicides sont les plus nombreux, notamment dans le sud du pays, dans le Tamil Nadu, le Karnataka, l'Andhra Pradesh ou le Telangana. Ainsi, alors que le taux de suicide dépasse les 20 pour 100 000 dans le Karnataka ou le Tamil Nadu, il demeure inférieur à 10 pour 100 000 dans les États plus au nord et moins avancés du Rajasthan ou du Bihar.

Rien d'étonnant à cela. D'une certaine manière, la pauvreté est une protection contre le suicide. « *Le suicide a partie liée à la modernité* », rappelait le sociologue Roger Establet dans son enquête sur « *Le suicide en Inde*

au début du XXI^e siècle », parue dans la revue *Sociologie* en 2012, en évoquant les travaux d'Émile Durkheim sur les relations étroites entre le taux de suicide et les différentes dimensions de la croissance économique. L'Inde n'échappe pas à cette règle qui se vérifie depuis le XIX^e siècle.

Pour les femmes, ce relatif accès à la modernité, ou tout au moins la perception de son existence, conjugué au maintien de structures familiales traditionnelles dans une société patriarcale, crée des conflits particulièrement douloureux. Tout particulièrement pour les jeunes femmes mariées. L'étude mentionne ainsi le poids des mariages précoces et arrangés, des maternités précoces, de la violence domestique et de la dépendance économique. L'Inde, a elle seule, cumulait en 2014 le tiers des mariages de mineurs sur la planète. Roger Establet soulignait qu'outre des problèmes d'alliance, de disputes sur la dot, etc., la virilocalité, à savoir l'installation de la toute jeune mariée dans la famille du mari, « *rend les premières années de l'épouse très difficiles* ».

Marie Verdier

Alain Goma, un vagabond des mers détenu au Yémen

— Originaire de Béziers, le navigateur est retenu par les rebelles houthistes après une escale forcée au Yémen.

— Son père décrit un homme idéaliste en quête de lui-même sur les mers du globe.

Roger Goma parle d'une voix fatiguée de son fils, Alain, arrêté au Yémen le 3 juin en pénétrant dans le port de Hodeida à bord de son voilier le *Jehol 2*. Entre angoisse et espoir, le moral fluctue au gré des dernières nouvelles, tantôt encourageantes – les rebelles houthistes qui le retiennent seraient prêts à le libérer rapidement de sa prison de Sanaa –, tantôt inquiétantes – ses geôliers continueraient à le harceler de questions sur son métier et son identité. « *Souçonner mon fils d'être un espion est grotesque* », lâche le retraité qui habite à Valras, dans l'Hérault.

À l'entendre, Alain Goma est d'abord une sorte de « *vagabond* » des mers, un navigateur désargenté de 54 ans qui voyage sur son voilier dès que ses finances le lui permettent. « *Mon fils est un idéaliste, un peu mystique, réservé et entier, qui se sent bien en mer et navigue à la recherche de lui-même et des autres* », résume Roger Goma. Le père a appris à son enfant dès son plus jeune âge à apprivoiser les manœuvres à la barre et à s'adapter aux vents puissants et irréguliers qui se lèvent brusquement au large de Valras.

En 2017, Alain Goma a repris la mer, avec le soutien de ses proches, à bord du « *Jehol 2* », un voilier de 10 mètres.

Son bac en poche, Alain Goma a enchaîné les métiers dans la vente : chef de rayon dans un supermarché, commercial, petits boulots... Les déconvenues



professionnelles, l'absence d'attache, l'envie de « *trouver un pays normal* », où il se sente bien, le poussent à la quarantaine à larguer les amarres. Il s'achète un voilier, franchit l'Atlantique, fait escale au Brésil, en Guyane, travaille un temps dans un hôtel, puis reprend la route : Trinité-et-Tobago, Panama, les Galapagos, les Marquises, Tahiti et enfin la Nouvelle-Calédonie.

Les poches vides, Alain Goma enchaîne les boulots difficiles à Nouméa et finit par faire une dépression. Son père le rejoint

puis le ramène en France : « *Il a ensuite connu une passe difficile. Il est resté chez nous six, sept ans. Il allait beaucoup mieux ces derniers temps.* » En 2017, Alain Goma reprend la mer, avec le soutien de ses proches, à bord du *Jehol 2*, un voilier de 10 mètres. Le vent devait le mener sans se presser jusqu'à Calcutta, sur la côte indienne, un vieux rêve qu'il caressait de longue date.

Début juin, sa route s'est donc arrêtée au port de Hodeida, après une année de navigation via la Corse, Malte, la Crête et la mer Rouge, où son bateau a eu son lot de coups durs, dont une grand-voile déchirée dans une tempête. « *On n'a pas vraiment compris pourquoi il a dû s'arrêter à Hodeida, poursuit son père. Il semblerait qu'il n'avait plus assez d'eau. Il ignorait, comme moi d'ailleurs, qu'il y avait la guerre au Yémen.* » Son dernier SMS le 3 juin lâchait : « *J'ai reçu un fai* (paquet, NDLR) *d'eau... Ici c'est la guerre.* » Olivier Tallès

essentiel

Haïti — Le nouveau gouvernement investi

Les députés haïtiens ont investi ce week-end le nouveau premier ministre Jean-Henry Céant, notaire de profession, au terme d'une séance nocturne marathon. Nommé début août par le président Jovenel Moïse, après des émeutes violentes ayant conduit à la démission de son prédécesseur Jack Guy Lafontant, le nouveau gouvernement fait face à un climat social très tendu depuis une tentative du précédent gouvernement, en juillet, d'augmenter les prix des carburants de 38 à 51 %.

Rwanda

L'opposante Victoire Ingabire libérée de prison

Victoire Ingabire, figure de l'opposition rwandaise, est sortie de prison samedi dans le cadre de la libération anticipée de 2 140 prisonniers décidée la veille par le président Paul Kagame. « *J'espère que cela marque le début de l'ouverture de l'espace politique au Rwanda* », a déclaré l'opposante. Son arrestation remonte à 2010. Elle venait de passer 17 années en exil aux Pays-Bas et voulait se présenter à la présidentielle pour une formation non reconnue par les autorités. Elle purgeait une peine de quinze ans pour « *conspiration contre les autorités par le terrorisme et la guerre* » et « *minimisation du génocide de 1994* ».

Égypte — Arrestation des deux fils de l'ancien président Moubarak

Les deux fils de l'ancien président égyptien Hosni Moubarak, renversé en 2011 par la révolution, ont été arrêtés samedi dans une affaire de « *manipulation boursière* ». Déjà condamnés à trois ans de prison, en 2015, pour avoir détourné plus de 10 millions d'euros de fonds publics, Gamal et Alaa Moubarak sont cette fois accusés d'avoir convenu d'acquiescer la majorité des actions de plusieurs banques, via des sociétés écrans, sans le déclarer en Bourse.

sur la-croix.com

— La CSU resserre ses rangs avant les élections en Bavière
— Le choléra revient hanter le Zimbabwe

Des soldats français du 110^e RIM, en opération dans le secteur de Tlemcen-Marnia, dans le nord de l'Algérie.

Keystone-France/Gamma-Rapho



— Après les déclarations d'Emmanuel Macron sur l'usage de la torture pendant la guerre d'Algérie, la semaine dernière, le monde militaire insiste sur le travail critique déjà accompli dans ses rangs.

— Le devoir de désobéir, souligné par le président de la République, y demeure un sujet de débat éthique et juridique.

« Il en va de l'honneur de tous les militaires morts pour la France et plus généralement de tous ceux qui ont perdu la vie dans ce conflit. » Ces mots ont été longuement pesés avant d'être adressés à la veuve de Maurice Audin par le président de la République jeudi 13 septembre. Le militant communiste est bien mort « exécuté ou torturé à mort par des militaires » lors de la bataille d'Alger. Au-delà de la responsabilité de l'État dans cet assassinat, c'est l'existence d'un système légal autorisant les exécutions sommaires et la torture qu'Emmanuel Macron a actée. La loi « autorisant la délégation des pouvoirs de police à l'armée », votée en 1956 et mise en œuvre l'année suivante, a-t-il précisé, a créé « ce terreau malheureux d'actes parfois terribles ».

Depuis des années, le travail minutieux des journalistes et des historiens, qui ont rendu possible ce geste politique, a été répercuté aux futurs officiers. « Cette déclaration ne provoque pas de choc au sein de l'armée car ces faits historiques sont connus et étudiés dans les écoles militaires », réagit l'ancien général de division de l'armée de terre Vincent Desportes. Surtout, insiste celui qui est entré à Saint-Cyr en 1972, « les principes éthiques sont depuis cette période placés au centre de la formation des officiers comme des militaires du rang ».

Peuvent-ils néanmoins craindre l'amalgame entre ces faits historiques et leur rôle aujourd'hui ? Le général en doute, même si « l'armée est toujours facilement critiquée ». Il y voit

même, à l'inverse, l'occasion de rendre public et d'amplifier le travail critique accompli en son sein. Pour lui, le risque est ailleurs : que les soldats jadis engagés sur le terrain algérien soient jugés « sans mesurer l'univers d'extrême violence et les dilemmes moraux dans lesquels ils ont été plongés. La guerre conduit les êtres humains et les gouvernements dans des situations anormales où seules prévalent les règles qui ne portent pas atteinte à leur sécurité ».

Enseigner l'histoire militaire, Michaël Bourlet, officier détaché dans l'éducation nationale, l'a fait pendant dix ans à Saint-Cyr. « L'usage de la torture est reconnu et étudié comme objet historique, c'est-à-dire replacé dans son contexte, confirme-t-il. Et la question du choix qui s'impose aux officiers est abordée en formation initiale d'un point de vue éthique et historique, à la fin des années cinquante en Algérie comme en 1940 en France. » Depuis 1972, la loi sur le statut général des militaires prévoit une limite juridique et morale à leur obéissance. Le devoir de refu-

Depuis 1972, la loi sur le statut général des militaires prévoit une limite juridique et morale à leur obéissance.

ser l'exécution d'un ordre s'impose si celui-ci est jugé illégal ou contraire au droit de la guerre.

À ce sujet et avec prudence, la déclaration présidentielle a ainsi mis en valeur ceux qui, dans ce contexte extrême, ont refusé d'obéir. « Il en va de l'honneur de tous les Français qui, civils ou militaires, ont désapprouvé la torture, ne s'y sont pas livrés ou s'y sont soustraits, et qui, aujourd'hui comme hier, refusent d'être assimilés à ceux qui l'ont instituée et pratiquée », peut-on y lire. Pour l'historien Tramor Quemeneur, qui a consacré sa thèse aux insoumissions et désertions pendant la guerre d'Algérie, « l'apprentissage de la désobéissance, l'acceptation

d'une forme de refus de certaines décisions politiques » reste une question difficile « et même taboue » au sein d'une organisation qui voit dans la discipline le fondement de son efficacité.

« Pendant la guerre d'Algérie, seuls des militaires haut gradés pouvaient éventuellement désobéir à un ordre injuste », ajoute-t-il, citant notamment le général Pâris de Bollardière, qui refusa les ordres du général Massu avant de démissionner en 1961. « La phrase d'Emmanuel Macron ouvre une brèche pour la reconnaissance de ces "Justes", civils et militaires. Parmi eux, des déserteurs, au nombre de 15 000 environ, mais aussi ceux qui ont résisté dans les rangs de l'armée en n'appliquant pas les ordres. » Car, ajoute l'historien, considérer les acteurs de l'époque, y compris les militaires, comme des blocs homogènes est une illusion rétrospective. « L'armée est le reflet de la société française, confirme Michaël Bourlet. Y coexistent l'ensemble des mémoires de la guerre d'Algérie, de la plus distancée à la plus douloureuse. »

Béatrice Bouniol

paroles

« Il est heureux qu'on en finisse avec le mensonge »

Jacques Duquesne, envoyé spécial de La Croix en Algérie en 1957, l'un des premiers à avoir dénoncé la torture

« Il est heureux qu'on en finisse avec le mensonge. Le rapport à l'histoire est toujours difficile pour les pouvoirs politiques. Je pense que la gauche n'a rien dit parce que c'est elle qui était au pouvoir à cette époque. Quant à la droite, elle ne voulait pas se fâcher avec l'armée. Par ailleurs, je crois que la population ne voulait pas savoir. Dans les années qui ont suivi la guerre, lorsque je parlais à des anciens d'Algérie, j'ai toujours été frappé par leur silence. »

Recueilli par Loup Besmond de Senneville

L'armée affronte son passé algérien

En Seine-Saint-Denis, les logements du 115 sont saturés

En cette rentrée, le 115 de Seine-Saint-Denis est confronté à une explosion de la demande. Même les personnes les plus prioritaires, femmes enceintes ou jeunes mères, n'ont plus accès à un logement d'urgence, faute de place disponible.

Le 10 septembre, le standard téléphonique du 115-93 a sonné 3 620 fois. Seuls 300 appels ont trouvé destinataire. « Depuis quelques mois, même si l'on décroche le téléphone, on sait qu'on ne pourra proposer aucun logement d'urgence aux personnes qui nous appellent », se désole François Boulan, chef de service du 115-93. Les 19 standardistes de la plateforme se relaient pourtant jour et nuit, sans discontinuer, afin de trouver une solution d'hébergement pour des personnes condamnées à la rue. Mais les 3 186 places de logement d'urgence du département sont occupées. Quant aux 9 000 chambres d'hôtel, elles se libèrent au compte-gouttes.

Le 4 septembre, l'association Interlogement 93, chargée de gérer le 115-93, a lancé l'alerte. Quelques jours auparavant, deux femmes ont été contraintes de quitter les maternités où elles avaient accouché, se retrouvant à la rue avec leurs nouveau-nés, faute de solution d'hébergement. Le soir même les maraudes du Samu social sont allées à leur rencontre. « La première était accompagnée de ses jumeaux de 4 mois, et la seconde de son nour-



Un hôtel d'Aubervilliers. Le département compte 9 000 chambres d'hébergement. Nicolas Krief/Divergence

Dernièrement, deux femmes ont été contraintes de quitter les maternités où elles avaient accouché, se retrouvant à la rue avec leurs nouveau-nés.

risson de 3 semaines et de son fils de 3 ans. Les mères ne disposaient alors ni de lait, ni de couches, et les bébés n'étaient habillés que d'un léger body », raconte Bénédicte Souben, responsable d'Interlogement 93. Ce cas ne fait pas figure d'excepti-

on, selon les chiffres du 115 : cet été, 54 familles n'ont pas obtenu de solution d'hébergement à la sortie de la maternité. « Les femmes enceintes bénéficient souvent d'un hébergement chez un tiers. Mais l'arrivée du bébé précipite la mise à la rue, un nourrisson représente des nuisances », analyse François Boulan.

Les maternités du département jouent alors le rôle de garde-fou, et minimisent bon gré mal gré le nombre de femmes à la rue, en prolongeant le séjour des jeunes mères précaires. Une femme reste en moyenne trois jours à l'hôpi-

tal avant de rentrer chez elle. En Seine-Saint-Denis, certains établissements gardent parfois leurs patientes durant trois semaines. C'est le cas de la maternité Delafontaine, située à Saint-Denis, qui doit faire un choix récurrent entre les femmes qui viennent accoucher et celles que la rue menace.

Aujourd'hui, la préfecture de Seine-Saint-Denis refuse de conventionner de nouveaux hôtels, alors que « des places seraient disponibles », selon François Boulan. Selon lui, les préfectures de la petite couronne ont de plus en



plus de réticences à accepter des populations pauvres sur leur territoire. Le département de Seine-Saint-Denis affichant déjà un taux de pauvreté de 28 %, le double de la moyenne nationale. Les associations et le corps médical estiment qu'aucun représentant de l'État ne s'est saisi de l'urgence. « La semaine dernière, la préfecture nous a appelés pour avoir nos chiffres, disponibles dans notre rapport d'activité dont ils sont destinataires chaque année. Depuis, silence radio », soupire Bénédicte Souben.

Alors les standardistes du 115-93 s'acharnent chaque jour à « trier et prioriser la misère ». Hier, Sid-Ali Ziane, coordinateur de la gestion hôtelière, a comptabilisé six nouvelles mises à l'abri en vingt-quatre heures, une « bonne journée ». La pénurie de logements d'urgence est problématique, car « l'hôtel est devenu la règle, et les familles s'installent au long cours dans les chambres, ce qui crée souvent des conflits avec l'hôtelier ». À l'hôtel, la prise en charge sociale n'est pas optimale, la précarité ne s'y résorbe pas.

Raphaëlle Chabran

L'autre droite cherche sa voie européenne

Les dissidents de LR opposés à Laurent Wauquiez tenaient hier le congrès fondateur de leur parti, dans la perspective des élections européennes de 2019.

C'est chose faite : les élus qui avaient quitté Les Républicains pour fonder Agir disposent désormais d'un véritable parti politique avec une direction collégiale, une charte des valeurs et des statuts. Deux anciens premiers ministres sont venus, hier, à Montévrain (Seine-et-Marne), cautionner cette fondation : Jean-Pierre Raffarin en ouverture et Alain Juppé, triomphalement accueilli, en clôture.

Co-président du groupe UDI-Agir à l'Assemblée nationale,

Franck Riester a opposé « deux droites ». D'un côté celle de LR, « engagée dans une dérive identitaire, autoritaire et populiste », « celle des irresponsables et des populistes qui jouent avec le feu » et « qui voient dans l'Europe une menace ». De l'autre une droite « libérale », « sociale », « européenne », « humaniste », « moderne », « modérée » ou « réformatrice ». Plus concrètement, Agir entend réunir les « Européens », les « libéraux » et les « progressistes » contre les « souverainistes », les « étatistes » et les « conservateurs ».

L'Europe a été au cœur des débats. « C'est au moment où nous en avons le plus besoin qu'elle est paradoxalement menacée », a exposé Alain Juppé. Les casseurs de l'Europe sont à l'extérieur. Ils sont aussi

à l'intérieur, avec des partis europhobes partout et des gouvernements dits illibéraux. Nous allons nous battre avec la plus grande énergie contre ceux qui veulent démolir l'Europe. »

La consigne pour les orateurs était claire : parler d'Europe, pas de stratégie électorale. Peine perdue. Le matin, l'ancien ministre Frédéric Lefebvre a jeté un pavé dans la mare en appelant les autres cofondateurs à rejeter « les petits calculs personnels » et à participer à un « rassemblement large » aux Européennes. « Emmanuel Macron, je vous l'affirme, le souhaite sincèrement et ardemment », a-t-il affirmé. Le genre de propos que l'on ne tient à la tribune qu'avec l'accord de l'intéressé... Bref, selon lui, Agir doit être une composante d'une grande

Agir entend réunir les « Européens », les « libéraux » et les « progressistes » contre les « souverainistes », les « étatistes » et les « conservateurs ».

liste pro-européennes regroupant LREM, le MoDem, le Mouvement radical, l'UDI et Agir.

Même discours l'après-midi avec Claude Malhuret. Le président du petit groupe sénatorial proche d'Agir a qualifié le créneau électoral d'une liste UDI-Agir de « trou de souris », loin « du seuil pour avoir des élus (5 % des suffrages exprimés) et même du seuil pour être remboursé » des frais de campagne (3 %). De fait,

une telle liste n'est créditée que de 2,5 % à 4 % des intentions de vote (1). « Quand les souris prolifèrent, elles finissent par faire de belles percées », a improvisé Alain Juppé en réponse. « Il existe un espace politique important entre LREM et LR », a rétorqué Franck Riester dans son discours de clôture. Tout en restant prudent : « Le moment venu, nous prendrons notre décision ensemble : conduire une liste Agir ou la construire avec des partenaires pro-européens. Nous ferons ce choix en fonction de trois critères : l'affirmation de nos idées, l'intérêt de la France et la défense de l'Europe. »

Laurent de Boissieu

(1) Sondage Ifop-Fiducial pour Paris Match et Sud Radio, réalisé du 30 au 31 août 2018 auprès de 1 403 électeurs.

Plusieurs plastiques alimentaires bientôt interdits

— Le projet de loi agriculture et alimentation, adopté par les députés samedi, interdit les couverts et contenants jetables.

Lors d'une nouvelle lecture à l'Assemblée nationale, les députés ont amendé, sur certains points concernant la santé, le projet de loi agriculture et alimentation. Passant outre l'avis défavorable du gouvernement, l'Assemblée a approuvé l'interdiction des couverts et de contenants jetables en plastique au 1^{er} janvier 2020. Elle s'ajoute donc à celle des pailles et des touillettes. L'amendement voté inclut les « couverts, piques à steak, couvercles à verre jetables, plateaux-repas, pots à glace, saladier, boîtes ».

Les députés ont également voté l'interdiction des « contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique » dans les cantines, de la crèche à l'université, « au plus tard au 1^{er} janvier 2025 ». Cette échéance concerne les collectivités de 2 000 habitants et plus (pour celles qui comptent moins de 2 000 habitants, elle est fixée à 2028). Certaines substances, notamment des perturbateurs endocriniens, sont en effet soupçonnées de migrer dans la nourriture.

L'interdiction d'ici à trois ans du glyphosate, herbicide très controversé, ne sera pas inscrite dans la loi.

Par ailleurs, l'Assemblée a donné son feu vert à « l'expérimentation » d'un menu végétarien dans les cantines scolaires « au moins une fois par semaine » et « pour une durée de deux ans », malgré, là encore, l'avis du gouvernement.

En revanche, après de nouveaux échanges enflammés, l'interdiction d'ici à trois ans du glyphosate, herbicide très controversé, ne sera pas inscrite dans la loi. Enfin au printemps, l'Assemblée nationale avait décidé de renforcer l'étiquetage de certaines denrées alimentaires, avec des mentions telles que « nourri aux OGM », le mode d'élevage, l'origine géographique, ou encore « le nombre de traitements par des produits phytosanitaires sur les fruits et légumes frais ». Mais elle a cette fois revu ses ambitions à la baisse. Le gouvernement a renvoyé le sujet au niveau européen.

Le texte doit de nouveau être examiné au Sénat à partir du 25 septembre.

Marine Lamoureux

essentiel

Concours — L'ENA ouvre un nouveau concours externe aux docteurs

L'École nationale d'administration va ouvrir, dès sa session 2019, un nouveau concours externe à l'adresse des titulaires d'une thèse de doctorat afin de « diversifier le profil intellectuel de ses élèves ». Ce concours sera ouvert dans trois spécialités, les sciences de la matière et de l'ingénieur, les sciences de la vie et les sciences humaines et sociales.

Justice — Nouvelles révélations sur le dossier Fillon

Le Journal du dimanche a eu accès à des pièces du dossier qui ont valu à l'ancien candidat à l'élection présidentielle d'être mis en examen en mars 2017 à propos des emplois contestés de son épouse, également poursuivie. Les éléments recueillis par la justice ne permettent pas, selon le journal, de confirmer que Penelope Fillon a effectivement travaillé à l'Assemblée et à la Revue des deux mondes.



sur la-croix.com

— Les élèves de CP et CE1 inaugurent les nouvelles évaluations

— L'« Aquarius » reprend la mer

Publicité

SOCIÉTÉ FONCIÈRE D'HABITAT ET HUMANISME

Un investissement qui a du sens



30 ans d'expertise au service du logement des plus démunis

3 765 logements dans toute la France

Des montages immobiliers **innovants** : résidences intergénérationnelles, *Maison qui déménage !* ©,...

7 564 actionnaires solidaires

Créée par l'association Habitat et Humanisme en 1986, la société Foncière d'Habitat et Humanisme a pour objectif la construction, l'acquisition et la rénovation de logements destinés aux personnes en difficulté. Elle privilégie les logements situés dans des quartiers « équilibrés » favorisant une véritable insertion sociale, et les loue à un faible loyer. Les familles logées sont accueillies et accompagnées par les équipes locales d'Habitat et Humanisme.

Pour financer son action, la Foncière d'Habitat et Humanisme fait appel à des investisseurs attentifs à la valeur solidaire et sociale de leur placement. Cet investissement ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu.*

*18% du montant investi (dispositif Madelin)

Une nouvelle augmentation de capital a ouvert le 17 septembre 2018.

• Souscription en ligne sur <https://investir.habitat-humanisme.org>

• Pour nous contacter : 04 72 27 42 51 - epargne.solidaire@habitat-humanisme.org

*Visa de l'AMF n°18 - 323 en date du 24 juillet 2018. Le prospectus complet décrivant l'opération et son résumé sont disponibles sur simple demande auprès de la Foncière d'Habitat et Humanisme, ou sur les sites internet www.habitat-humanisme.org et www.amf-france.org. Votre attention est attirée sur les facteurs de risques décrits dans le prospectus.

habitat et humanisme



La majorité envisage une refonte de l'impôt sur les successions

— Christophe Castaner a annoncé l'ouverture d'une « réflexion sans tabou sur une refonte en profondeur de la fiscalité sur les successions ».

— Son but: lutter contre la « progression des inégalités de naissance ».

« Ouvrir une réflexion sans tabou sur une refonte en profondeur de la fiscalité sur les successions » afin de lutter contre la « progression des inégalités de naissance ». Au lendemain de l'annonce par le président de la République d'un plan pauvreté destiné à réactiver la « mobilité sociale », le délégué général de La République en marche (LREM), Christophe Castaner, a dans sa conférence de presse de rentrée confirmé la volonté de la majorité de ne pas apparaître comme étant favorable aux seuls « premiers de cordée ». « L'outil privilégié pour corriger » les « inégalités de naissance », « c'est l'impôt sur les successions », a souligné le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

Le constat est unanime et a été très clairement exposé dans une note de France Stratégie, l'ancien Commissariat du Plan, en janvier 2017: porté par la flambée des prix de l'immobilier, le patrimoine des Français croît depuis une vingtaine d'années nettement plus vite que leurs revenus. Résultat, les transmissions successorales annuelles pourraient représenter plus d'un quart du revenu des Français en 2050, contre moins d'un cinquième actuellement et moins d'un dixième en 1980. « Ce mouvement risque d'accentuer la reproduction sociale, puisque les destins individuels dépendront moins de la trajectoire des revenus individuels et davantage de l'importance des héritages reçus », soulignait France Stratégie.

« Cette réflexion est bienvenue. Afin d'agir pour plus de justice sociale, l'idée de taxer plus les grosses successions doit être un corollaire à la suppression de l'ISF, qui était nécessaire », analyse Philippe Martin, président délégué du Conseil d'analyse économique (CAE), chargé d'éclairer « les choix du gouvernement en matière économique ». Le CAE avait d'ailleurs prévu de « se pencher très en détail sur la question » et de produire une note fin 2019. « Nous allons accélérer pour la sortir à la mi-année », souligne son président.

Philippe Martin, qui avait participé à l'élaboration du programme d'Emmanuel Macron à la présidentielle, envisage trois pistes de réforme des « successions et dona-



Le patrimoine des Français croît depuis une vingtaine d'années nettement plus vite que leurs revenus.

Lionel Vadam/L'Est républicain/MaxPPP

tions en cours de vie », non exclusives l'une de l'autre. Tout d'abord, augmenter les taux d'imposition pour les grosses successions, celles supérieures à 1-1,3 million d'euros, tout en relevant le seuil à partir duquel un héritier doit payer des droits de succession, actuellement fixé à 100 000 €. « Cette mesure favoriserait les classes moyennes. Elle devrait être neutre pour les finances publiques », insiste-t-il.

La deuxième piste consisterait à construire une fiscalité des transmissions centrée sur l'héritier. Le taux de taxation augmenterait en fonction du montant du patrimoine hérité par un individu tout au long de sa vie et non de la somme transmise par le défunt, comme c'est le cas actuellement. « Cette réforme serait plus efficace que le système actuel pour limiter l'inégalité des

Le projet n'en est toutefois qu'à ses débuts.

chances et l'inégalité patrimoniale dans notre pays », relevait la note de France Stratégie.

La troisième idée consisterait à interdire les dons en nue-propriété en cours de vie. « Cela permet une optimisation fiscale des frais de succession, en ayant l'inconvénient de ne pas favoriser la transmission immédiate vers les générations suivantes, puisque la personne âgée garde la jouissance de son bien », explique Philippe Martin. Or ce mouvement doit être favorisé par les pouvoirs publics, les jeunes générations consommant plus que

leurs aînés, notamment du fait de leurs enfants, ce qui est favorable à la croissance.

Le projet n'en est toutefois qu'à ses débuts. Il ne s'agit pas « d'annonces », mais d'une piste de réflexion du parti majoritaire, a souligné Christophe Castaner. À l'Assemblée nationale, Amélie de Montchalin, coordinatrice du groupe LREM à la commission des finances, se dit « à fond pour l'ouverture d'un débat sur le sujet ».

Du côté des oppositions de droite et de gauche, on attend de voir. « C'est la réflexion d'un parti, pas du gouvernement », relève Éric Woerth, président LR de la commission des finances à l'Assemblée et ancien ministre du budget, qui met toutefois en garde contre l'idée de « faire payer les riches ». « Il y a un intérêt national à préserver le caractère français de nos entreprises », insiste-t-il.

« Cette façon de balancer des idées dans le débat sans avoir fait au préalable un état des lieux, ce n'est pas sérieux », s'indigne pour sa part Christian Eckert, secrétaire d'État au budget dans les derniers gouvernements du quinquennat Hollande.

Philippe Martin en est persuadé: « Il faudra faire beaucoup de pédagogie. L'ISF est l'impôt préféré des Français, alors que celui sur les successions est le plus détesté. Pourtant, ils ont la même philosophie, celle de taxer le capital. Nos compatriotes surestiment les droits de succession, dont 85 % d'entre eux sont en réalité exonérés à la mort de leurs parents. »

Vincent de Féligonde

essentiel

Fiscalité — L'« exit tax » sera « remplacée »

Emmanuel Macron avait suscité une polémique en promettant sa suppression: Bercy a indiqué samedi que « l'exit tax », destinée à freiner l'exil fiscal des entrepreneurs, serait en réalité « remplacée » par un dispositif « plus ciblé ». Le nouveau « dispositif anti-abus » concernera les cessions de patrimoine intervenant jusqu'à deux ans après un départ de France, contre jusqu'à quinze ans à l'heure actuelle. En clair, il s'agira de taxer les contribuables qui s'expatrient dans le seul but de vendre leur société ou leurs actions sans avoir à payer d'impôts sur les gains réalisés.

Agroalimentaire Fleury Michon quitte la fédération de la charcuterie

Le groupe agroalimentaire Fleury Michon, leader des ventes de jambon en grandes surfaces avec 20 % de parts de marché, a annoncé qu'il quitte la Fédération des industries charcutières, traiteurs (FICT), à laquelle il reproche de ne pas soutenir suffisamment une montée en gamme susceptible d'enrayer le déclin des ventes. La « goutte d'eau » a été la prise de position publique de la FICT contre le Nutri-Score, étiquetage nutritionnel choisi par la France pour mieux informer les consommateurs, un dispositif soutenu par Fleury Michon, dont la moitié des ventes se fait avec des produits bio, ou sans OGM et sans antibiotiques.

Handicap — Vers un label pour les entreprises vertueuses

Les députés ont proposé vendredi un label pour les entreprises ayant mis en place une politique d'accessibilité et d'inclusion des personnes handicapées, via un amendement LREM au projet de loi Pacte. Ce label aurait pour base une norme Afnor de « 62 recommandations qui balayent l'ensemble des problématiques liées au handicap comme le recrutement, l'évolution de carrière ou encore l'accessibilité des locaux ».

repères

Un patrimoine qui grossit et se concentre

Un patrimoine en hausse. Depuis l'après-guerre, la valeur du patrimoine accumulé par les ménages n'a jamais été aussi importante. Elle représente désormais huit ans de revenu net, contre quatre ans et demi au début des années 1980.

Des inégalités croissantes. En une vingtaine d'années, le patrimoine brut des 10 % des ménages les plus riches a progressé de 700 000 € à 1,2 mil-

lion d'euros. Celui des 10 % les plus pauvres est passé de 18 000 € à 45 000 €.

Une concentration sur les plus âgés. En 1986, le patrimoine net des plus de 70 ans représentait le tiers de celui des 50-59 ans; il est aujourd'hui à un niveau comparable. À l'inverse, celui des 40 ans a fondu de moitié par rapport à celui des 50-59 ans.

Un héritage de plus en plus tardif. L'âge moyen au décès des parents est passé de 42 ans en 1980 à plus de 50 ans aujourd'hui. Il devrait atteindre 58 ans en 2050.

sur la-croix.com

— Ben Smith prend ses fonctions chez Air France-KLM

Les nouveaux risques pour l'économie mondiale

Dix ans après la crise économique de 2008, le secteur financier a été en partie assaini, mais de nouvelles tensions apparaissent, de nature à altérer la croissance.

— Une possible escalade dans la guerre commerciale

Depuis deux mois, États-Unis et Chine se livrent une bataille commerciale sans merci. Entre juillet et août, Washington a imposé des taxes douanières de 25 % sur 50 milliards de dollars (43 milliards d'euros) d'importations chinoises. Objectif avoué de Donald Trump : obliger Pékin à réduire son colossal excédent commercial avec les États-Unis (équivalent à 319 milliards d'euros en 2017). La Chine a répondu en imposant elle aussi des droits de douane sur 43 milliards d'euros d'importations américaines à hauteur de 25 %.

Mais le président américain ne souhaite pas s'arrêter là et menace de taxer l'équivalent de 173 milliards d'euros de marchandises chinoises supplémentaires, voire la totalité des exportations du géant asiatique vers les États-Unis (au total, 447 milliards d'euros).

Les autorités chinoises ont compris qu'une croissance tirée par l'endettement n'était pas tenable. Depuis 2016, elles encadrent donc les prêts bancaires.

« Cette incertitude a un impact sur le climat des affaires. On peut craindre une chute de l'investissement, ce qui est inquiétant car il s'agit d'une composante importante, mais volatile, de l'activité économique mondiale », souligne Sébastien Jean, directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII).

Par ailleurs, « pour éviter un afflux sur leur marché de biens

chinois qui n'iraient plus aux États-Unis, certains pays pourraient adopter des mesures de sauvegarde prévues par l'Organisation mondiale du commerce, note Elvire Fabry, chercheuse à l'Institut Jacques-Delors. Ils pourraient aussi être tentés par des mesures protectionnistes, qui déstabiliseraient le commerce international ».

— Les fissures du modèle économique chinois

Malgré une croissance impressionnante de 6,9 % en 2017, tout n'est pas rose pour l'économie chinoise. En décembre, le Fonds monétaire international (FMI) a mis en garde le pays contre son fort endettement. « Après la crise de 2008, la Chine a souffert de l'effondrement du commerce international, détaille Claude Meyer, conseiller au Centre Asie de l'Institut français des relations internationales (Ifri). Pour compenser, elle a lancé un plan de relance de 600 milliards de dollars, financé par des emprunts réalisés par des collectivités locales et des entreprises. » Ainsi, la dette globale de la Chine représentait 257 % de son PIB en 2017, contre 98,5 % en France.

Pas de quoi s'inquiéter selon Jean-François Di Meglio, président de l'institut de recherche indépendant Asia Centre. « Les Chinois détiennent la dette de leur pays, donc il y a peu de risques qu'il y ait une crise de confiance telle qu'ils cessent de prêter et mettent l'économie en péril. » Les autorités chinoises ont tout de même compris qu'une croissance tirée par l'endettement n'était pas tenable. Depuis 2016, elles encadrent donc les prêts bancaires, notamment immobiliers.

Sauf que cela incite les emprunteurs à se tourner vers la « finance de l'ombre », c'est-à-dire les intermédiaires échappant à toute régulation. « Ces plateformes prêtent sans avoir nécessairement les financements, ce qui provoque des faillites d'entreprises », commente Claude Meyer. Malgré les mesures prises par le gouvernement pour encadrer ce secteur, le FMI continue de faire état d'un risque lié à cette finance de l'ombre, qui pèse, selon l'agence de notation Moody's, un quart des actifs bancaires chinois.



De spectaculaires constructions immobilières à Hong Kong. Daniel J. Groshong/The New York Times-Redux-REA

Les nouveaux risques pour l'économie mondiale

« La Réserve fédérale américaine a prouvé qu'il est possible de freiner les injections de liquidités, puis de les cesser, sans dégâts. »

●●● Suite de la page 13.

— Les pays émergents en difficulté face à la montée du dollar

« En 2008, au lendemain de la crise, les pays émergents étaient les maillons forts de la croissance mondiale. » Dix ans plus tard, ce constat, fait par Ariel Emirian, responsable de la recherche macroéconomique à la Société générale, a bien changé. Sous le coup de la hausse progressive, depuis fin 2015, des taux d'intérêt américains – qui a entraîné une appréciation du dollar –, les émergents sont en difficulté.

Premiers concernés, la Turquie et l'Argentine, deux pays fortement endettés en dollar. « Depuis le début de l'année, le peso argentin et la livre turque ont perdu environ la moitié de leur valeur face au billet vert, donc leur dette, libellée en dollars, est devenue 50 % plus chère », explique Jean-François Robin, directeur de la recherche au sein de la banque Natixis. L'Argentine a demandé au FMI un déblocage anticipé de fonds. Quant à la Turquie, elle a notamment augmenté les prélèvements sur les comptes en devises étrangères.

D'autres émergents, Brésil, Inde et Indonésie en tête, souffrent également, même si la majorité de leur dette est libellée en monnaie locale. « Leur dette est renchérie par la hausse des taux d'intérêt, ce qui joue sur leurs perspectives de croissance », indique Ariel Emirian. Cela dit, même si le renforcement du dollar est une mauvaise nouvelle pour les émergents, ce n'est pas de nature à créer une crise systémique dans l'ensemble de ces pays. »

— Les fragilités institutionnelles de l'Union européenne

Depuis la crise de 2008 et celle des dettes souveraines en Grèce mais aussi en Irlande, au Portugal, à Chypre et en Espagne, les dirigeants européens ont créé des outils pour se protéger. Une trousse de secours – le mécanisme européen de stabilité – a été mise en place pour aider un pays en difficulté. Le secteur financier a également été mieux encadré et les banques du continent placées sous la supervision unique



La crise de 2008, née du surendettement, a débouché dix ans plus tard sur une situation mondiale encore plus importante qu'avant.

de la Banque centrale européenne (BCE). Est-ce suffisant ?

« L'Europe est mieux outillée aujourd'hui qu'il y a dix ans pour affronter une nouvelle crise », affirme Grégory Claeys, au laboratoire d'idées belge Bruegel. Il reste néanmoins des progrès à accomplir, en matière institutionnelle notamment : mettre enfin en place une véritable garantie européenne des dépôts bancaires ainsi qu'un budget de la zone euro, ce qui permettrait d'accroître la convergence entre les différents États membres. »

Des progrès difficiles à accomplir tant le sentiment d'urgence a disparu parmi les dirigeants. Plus pessimiste encore, Sébastien Laye, investisseur et chercheur associé à l'Institut Thomas-More, affirme que « la Banque centrale européenne a épuisé ses marges de manœuvre en instaurant des taux négatifs. Que pourra-t-elle faire

de plus si une nouvelle crise surgissait ? » « La BCE n'aurait pas le choix », répond Bruno Colmant, économiste chez Degroof Petercam, et créerait toute la monnaie nécessaire pour surmonter une nouvelle crise. »

— Le risque d'un recul de la régulation

Dans la foulée de la crise financière de 2007-2008, les gouvernements accusent les dérives du secteur financier, qui avait été dérégulé dès les années 1990. Aux États-Unis, la loi Dodd-Frank adoptée en juillet 2010 prévoit de mieux surveiller les banques et de les dissuader de spéculer... Des mesures similaires ont été prises en Europe – qui est pourtant allée moins loin dans la séparation des activités de banque de détail et banque d'investissements. Dans le même temps, le comité de Bâle, qui gère les règles bancaires internationales, a voulu rendre les banques plus solides en renforçant leurs exigences de fonds propres et de ratios de liquidités.

Ces pays pourraient-ils revenir sur cette ambition régulatrice ? Les avis sont partagés. « Il n'y a aucun risque de détricotage américain, ni que l'Union européenne décide de déréguler de sa propre initiative », estime Olivier Guersent, directeur général de la Stabilité

financière à la Commission européenne. « Le président américain a déjà commencé, par exemple, à desserrer les contraintes imposées aux banques afin de prêter à des ménages peu solvables, s'inquiète en revanche Sébastien Laye, de l'Institut Thomas-More. Or, la crise des subprimes fut déclenchée par ce type de prêts. »

« Le secteur financier représente aujourd'hui 6,4 fois le PIB de la zone euro contre 5,3 fois en 2008 », souligne Laurence Scialom, professeure d'économie à l'université Paris Ouest Nanterre-La Défense.

— La menace des bulles spéculatives

Cela tient du paradoxe : la crise de 2008, née du surendettement, a débouché dix ans plus tard sur une situation d'endettement mondial encore plus importante qu'avant. Dans le secteur public, qui a dû emprunter pour secourir plusieurs banques et gérer les conséquences économiques et sociales de la crise. Et dans le privé, qui a bénéficié des injections massives de liquidités de la part des banques centrales pour soutenir l'économie. Cela a fait baisser les taux d'intérêt, devenus négatifs pour certains, incitant les agents économiques à emprunter. Des bulles se sont créées, du côté des entreprises (qui ont racheté des actions ou des sociétés) comme des

repères

Les prémices de la crise de 2008

Été 2006. Aux États-Unis, multiplication des défauts de paiement sur des crédits « subprimes », accordés en majorité à des ménages à la situation financière fragile.

9-10 août 2007. BNP Paribas annonce qu'elle gèle trois fonds de placements composés de titres adossés à des subprimes.

14 mars 2008. La banque centrale américaine – la Fed – organise le sauvetage de Bear Stearns, cinquième banque d'affaires de Wall Street, à court de liquidités.

7 septembre 2008. Henry Paulson, secrétaire américain au Trésor, annonce le placement « sous tutelle » publique de Fannie Mae et de Freddie Mac, deux organismes américains de refinancement du crédit immobilier.

15 septembre 2008. La banque américaine Lehman Brothers, 4^e banque américaine d'investissement, fait faillite, plongeant le monde dans la crise.

ménages (dans l'immobilier).

Plusieurs économistes s'alarment : les emprunteurs publics et privés auront beaucoup de difficultés à rembourser leurs dettes en cas de hausse brutale des taux d'intérêt. Comment, dès lors, sortir de ces bulles sans dommage ? « La Réserve fédérale américaine a prouvé qu'il est possible de freiner les injections de liquidités, puis de les cesser, sans dégâts », analyse Mabrouk Chetouane, chef économiste chez BFT-IM.

La BCE, qui a déclenché sa planche à billets plus tard, a amorcé à son tour la sortie de cette stratégie. « L'opération doit être pilotée très progressivement, afin d'éviter une hausse brutale des taux d'intérêt et laisser les bulles s'éteindre d'elles-mêmes dans la durée », presse Bruno Colmant. Sous réserve qu'aucune panique ne vienne mettre le feu sur les marchés.

Marie Dancer et Julien Da Sois

Prochain dossier:
Les entreprises et le prélèvement à la source

le livre



« Il faut dire que les temps ont changé... »

De Daniel Cohen,
Albin Michel, 233 p., 19 €

Dans son livre *Le Grand Espoir du XX^e siècle*, écrit en 1949, Jean Fourastié, l'un des économistes français majeurs de l'après-guerre, traçait l'évolution de ce qu'il allait nommer plus tard les « Trente Glorieuses » et leur suite. Après avoir travaillé la terre dans les sociétés agraires puis la matière dans la société industrielle, l'homme allait pouvoir s'occuper de l'homme, dans une société où le temps du travail serait dédié aux personnes plutôt qu'aux objets, à la santé, l'éducation et aux loisirs.

Tout au long de son dernier ouvrage, *Il faut dire que les temps ont changé... Chronique (fiévreuse) d'une mutation qui inquiète*, Daniel Cohen, directeur du département d'économie de l'École normale supérieure, analyse les raisons pour lesquelles cette promesse d'avenir radieux n'a pas été tenue – et qui expliquent « le désespoir de ce début de XXI^e siècle ».

Selon lui, Jean Fourastié avait sous-estimé la « soif inextinguible de croissance des sociétés modernes », antagoniste avec une société de services où les gains de productivité sont limités : un coiffeur ne peut pas couper les cheveux de deux personnes en même temps...

La solution miracle pour dopper les revenus des services est venue des outils numériques, qui permettent de « s'occuper d'un nombre illimité de clients, les soigner, les conseiller, les divertir ».

Mais, souligne Daniel Cohen, ces évolutions portent de nombreux risques, notamment celle d'une déshumanisation de la société et d'une nouvelle paupérisation des classes laborieuses. Il en est persuadé : « À l'heure de l'ubérisation d'un nombre croissant de tâches », « réfléchir à une nouvelle régulation sociale » doit « faire partie des priorités ».

Vincent de Féligonde

Débat. Les crises sont-elles inévitables ?

On ignore toujours d'où viendra la prochaine crise

Michel Ruimy

Professeur d'économie à l'ESCP-Europe

Les crises sont inhérentes au capitalisme. Elles existeront toujours, quelle que soit leur nature – crise de change, crise boursière... En 2008, on a d'abord pensé qu'il s'agissait « seulement » d'une crise bancaire mais elle a finalement évolué en crise de système. Bien sûr, des réglementations peuvent tenter de limiter les dysfonctionnements, mais elles n'empêcheront pas entièrement les crises, et ce d'autant plus que l'on ignore d'où viendra la prochaine. Ainsi, la situation économique actuelle porte en elle des germes de crise – l'exubérance démesurée de la Bourse aux États-Unis, des finances publiques dans

le rouge dans de nombreux États... Pourtant, la crise peut tout à fait se déclencher ailleurs, en Turquie ou en Argentine par exemple. De même, on peut réguler la finance internationale mais cela n'évitera pas qu'un problème surgisse depuis la Chine. En outre, les réglementations sont limitées : lentes à être adoptées, elles sont systématiquement décalées par rapport aux enjeux lorsqu'elles sont enfin appliquées. Le voleur a toujours un coup d'avance sur le gendarme ! Les banques contournent les règles fixées après 2008 en accroissant la « finance de l'ombre ». On sait qu'il faudrait aussi la réglementer. Mais c'est compliqué et cela se heurte à la puissance du lobby bancaire, que les États ménagent, car le financement de l'économie repose beaucoup sur lui. Il manque une volonté politique à l'échelle internationale.

Recueilli par Marie Dancer

Les crises sont la nature même du capitalisme

Michel Aglietta

Économiste, conseiller au Centre d'études prospectives et d'informations internationales, ainsi qu'à France Stratégie

Les crises existent depuis que le capitalisme est né, c'est-à-dire depuis le XIII^e siècle. Elles sont inéluctables, car c'est la nature même de ce système. Le capitalisme est basé sur le désir illimité d'enrichissement. Or la richesse est convertible en monnaie. Le problème, c'est qu'il n'y en a pas de façon infinie.

Concrètement, cela entraîne le mouvement cyclique de la finance, qu'on appelle le « cycle financier » : il y a d'abord de grandes phases haussières pendant lesquelles les gens veulent acheter des actifs parce qu'ils ont l'impression que la liquidité est abondante. Mais

dès que les acteurs économiques voient que les prix des actifs ne sont plus dans un mouvement haussier, ils se dépêchent de les vendre car ils veulent retrouver la liquidité, pour rembourser leurs dettes au plus vite et éviter les pertes financières.

La régulation financière peut atténuer l'ampleur des crises. Après la Seconde Guerre mondiale consécutive à la « grande dépression » des années 1930, on a beaucoup limité les activités spéculatives des banques. Ainsi, il n'y a pas eu de grave crise mondiale de 1945 jusqu'au début de la globalisation financière, à la fin des années 1960. Avec la régulation financière, des banques peuvent toujours faire faillite, mais il n'y a pas de contagion, ce qui limite énormément l'impact des crises.

Recueilli par Julien Da Sois

sur la-croix.com
Le texte complet de l'entretien

Stratégie. La filiale française du groupe Danone va reverser son chiffre d'affaires d'une journée à des projets d'agriculture plus durable.

Le « vendredi vert » de Danone



godsandrings - stock.adobe.com

Vendredi 21 septembre sera une date particulière pour Danone. Le géant français de l'agroalimentaire a décidé de reverser l'intégralité de son chiffre d'affaires réalisé en France ce jour-là, soit environ 5 millions d'euros, au développement de projets agricoles respectueux de la planète et du bien-être animal.

C'est ce que l'on appelle chez Danone la transition vers une agriculture « régénératrice », qui serait à mi-chemin entre le bio et le conventionnel. La qualification mérite d'être affinée, et un cahier des charges est en cours d'élaboration avec l'aide d'ONG, comme le WWF. Le groupe dirigé par Emmanuel Faber veut aller vite : en 2025, 100 % de ses produits français doivent être issus d'une agriculture « régénératrice ».

Chez Danone, le développement durable est devenu une véritable marque de fabrique. Sur le terrain de la responsabilité sociale et environnementale, l'entreprise fait en effet figure de pionnier et compte accélérer encore, au nom de l'intérêt général, pour « favoriser des habitudes alimentaires plus saines et plus durables », selon Emmanuel Faber. Sans doute aussi pour se démarquer un peu plus de ses concurrents. Vendredi, un millier de salariés de Danone seront ainsi présents dans les magasins à la ren-

contre des clients pour présenter ce qu'ils font et expliquer que pour manger bien et avoir un effet positif sur la planète, il faut parfois (mais pas toujours) y mettre le prix.

Cette opération est une première et pourrait se répéter si le succès est au rendez-vous. Mais elle n'échappera sans doute pas au scepticisme qui entoure le virage environnemental des grandes multinationales, en particulier celles de l'agroalimentaire. Les dirigeants de l'entreprise en sont conscients. « On assume, car on a des convictions. Et une fois les débats passés, il faut bien passer à l'action et faire évoluer les modèles agricoles », assure François Eyraud, directeur général de Danone Produits frais France.

Selon lui, les agriculteurs y sont prêts, à condition d'en avoir les moyens et doivent donc être accompagnés. Les projets ne manquent pas. Sur les 2 300 agriculteurs (dont 2 000 éleveurs) qui travaillent pour Danone dans l'Hexagone, 500 ont déjà réalisé un bilan carbone de leur exploitation. « Notre objectif est de sensibiliser tout le monde sur le sujet et de contribuer à faire bouger les choses », affirme François Eyraud. Le groupe pourrait aider, par exemple, à la construction de méthaniseurs pour produire de l'énergie localement et des engrais non chimiques.

Jean-Claude Bourbon

Consommateur averti.
Plus de 80 % des poulets vendus dans l'Hexagone sont issus d'un élevage intensif.

Comment mieux choisir son poulet ?



Il est conseillé de choisir des poulets élevés en plein air pendant au moins 81 jours. monticellllo/Stock. adobe

Contrairement aux autres types de viande – porc, bœuf, veau, mouton – le poulet est toujours aussi plébiscité par les consommateurs. Sa consommation a doublé depuis 1970, pour atteindre 25 kg par an et par personne. Et pourtant, la qualité des volailles n'est pas souvent au rendez-vous puisque 80 % des poulets français sont issus de l'élevage intensif. Un paradoxe, alors que plusieurs études montrent que les consommateurs se disent défavorables à cette pratique.

« Certes, les consommateurs se détournent progressivement des œufs en cage et des poulets entiers standard, mais ils ne pensent pas toujours à l'origine du produit quand il est découpé ou transformé », analyse Léopoldine Charbonneaux, directrice de CIWF France, une organisation dédiée au bien-être des animaux d'élevage. Or, le poulet se prête mieux que les autres viandes à la confection de plats cuisinés, un segment de marché de plus en plus prisé par les consommateurs. Il est donc largement utilisé dans les sandwiches, les salades composées vendues en supermarché, les nuggets, etc.

La présence ou non de labels de qualité constitue un bon repère pour savoir ce que l'on avale. Les poulets fermiers label bio ou label Rouge garantissent par exemple que l'animal a été élevé en plein air et qu'il n'a pas été abattu avant

81 jours minimum. C'est aussi l'assurance de consommer un produit meilleur au goût, plus sain, plus tendre et plus abondant en viande, car « le poulet standard, lui, perd énormément d'eau », assure Léopoldine Charbonneaux.

CIWF France recommande également les poulets de Bresse AOC, même si l'organisation déplore qu'ils soient placés en fin de vie dans des épinettes (petites cages) pour y être engraisés.

À l'inverse, le poulet industriel grandit en claustration sous une lumière artificielle. Il fait l'objet d'une alimentation de piètre qualité, ingère des pesticides et est abattu à 40 jours en moyenne.

En ce qui concerne l'intérêt nutritif proprement dit, les gallinacés estampillés bio et label Rouge présentent aussi des avantages, avec « 50 % de matière grasse en moins pour 500 % d'apport en oméga 3 supplémentaires », selon la spécialiste. « Il faut vraiment se détourner du poulet standard, quitte à en manger moins mais mieux », assure-t-elle.

Enfin, l'organisation met en garde contre certaines mentions trompeuses : « Produits de la ferme, de nos régions, à l'ancienne, extra-frais ou 100 % naturels ne sont qu'éléments de communication, assure Léopoldine Charbonneaux. Ils ne constituent en rien un gage de qualité. »

Antoine Morin

innover à la campagne



Valérie Dumesny rêve de Villages vivants

Avant de déménager à Crest, bourgade de 8 270 habitants en Drôme provençale, Valérie Dumesny résidait dans le quartier de la Croix-Rousse, à Lyon. Une ville dans la ville, dotée de la plus puissante association de commerçants de la métropole, à l'exact opposé des réalités qu'elle fréquente désormais.

Cogérante de la société coopérative d'intérêt collectif Villages vivants, Valérie Dumesny souhaite revitaliser les boutiques abandonnées des communes rurales. « Il existe beaucoup de repreneurs, avec des beaux projets ayant le soutien des collectivités. Mais c'est souvent l'immobilier – trop cher ou trop vétuste – qui coince. »

Pour résoudre le problème, Villages vivants a mis en place une procédure allant du repérage des locaux à vendre à la réalisation d'études de marché et au montage financier et juridique du dossier. Collectivités, commerçants et citoyens peuvent aussi devenir sociétaires de la coopérative, pour contribuer financièrement à l'acquisition des fonds de commerce. Après avoir peaufiné ces outils lors d'une première phase associative, la coopérative Villages vivants a été fondée en juin dernier. La société est dotée d'un capital de 96 000 €, pour amorcer les premières acquisitions. Objectif : cinq locaux en 2019, vingt en 2020. Avec une phase expérimentale soutenue par la Caisse des dépôts et consignations et par la Fondation Crédit coopératif.

La première intervention se fera à l'automne à Trévoux (Ain), où un collectif d'habitants projette de fonder un lieu de vie (bibliothèque, ludothèque, café), à la place d'une ancienne pharmacie. Pour mieux soigner le lien social.

Bénévent Tosseri (à Lyon)

« La Croix » publie chaque semaine jusqu'au 16 novembre le portrait d'un dirigeant d'entreprise candidat au prix « Innover à la campagne » (innoveralacampagne.fr).

Vie au travail. Un nombre croissant de salariés est amené à suivre des formations en ligne plutôt que dans une salle de réunion traditionnelle.

La formation professionnelle transformée par le numérique

E-learning, blended learning, formation à distance... Ces dernières années, la formation professionnelle a largement développé les modalités d'apprentissage en ligne, loin de la traditionnelle salle de réunion, avec formateur, diaporama et prise de notes. Dans cette figuration, l'apprenant ne quitte pas son lieu de travail – il suit les cours et exercices sur son ordinateur, connecté à Internet. Une pratique qui présente un intérêt pédagogique certain, selon ses utilisateurs.

Enedis, le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, fait partie de ces entreprises convaincues par la démarche, avec 10 à 12 % des heures de formation assurées à distance. Mathieu Renaud, 24 ans, y a été recruté en juin 2017 comme technicien d'intervention dans les Vosges. Un poste polyvalent qui l'amène à intervenir directement chez les clients, à procéder à des dépannages sur le réseau ou encore à enfouir des lignes électriques.

« En un an, j'ai passé environ trois mois en formation, dont la moitié à distance, en ligne, et l'autre moitié sur les campus d'Enedis. Dans le premier cas, je dois me connecter au bureau, à des horaires précis pour suivre des modules de trente minutes à deux heures. J'y apprend notamment le fonctionnement du réseau, je m'exerce sur des cas pratiques sous forme de jeux de rôles et visionne des vidéos... »

Pour le jeune salarié, les deux modes d'apprentissage sont complémentaires. « L'avantage, à distance, est de pouvoir se tromper, recommencer, se déconnecter et faire l'évaluation plus tard, une fois prêt. Comme je suis assez timide, j'aurais du mal à poser certaines questions devant tout le monde. Mais je suis aussi content d'être face à un for-

mateur régulièrement, de sortir de ma région pour visiter les autres sites. Grâce l'e-learning, je ne découvre pas tout en arrivant, et la formation est plus efficace. »

Côté direction, c'est ce « mix pédagogique » qui est recherché, plutôt que les économies. « Certes, l'apprentissage à distance permet d'économiser des frais de déplacement et de réduire le temps de présence du formateur. Mais créer un cours en ligne coûte beaucoup plus cher qu'un cours traditionnel, donc l'investissement de départ est important », explique Olivier de La Chapelle, directeur de la formation et de la professionnalisation chez Enedis.

« L'avantage, à distance, est de pouvoir se tromper, recommencer. »

Pour lui, la formation en ligne présente en revanche de nombreux intérêts pédagogiques. « Elle est plus ludique et permet de personnaliser les parcours, affirme Olivier de La Chapelle. C'est intéressant en particulier en début de formation pour évaluer son niveau et acquérir la partie théorique. En outre, les ressorts de motivation ne sont pas les mêmes. Pour l'orthographe, par exemple, on obtient de meilleurs résultats qu'en présentiel », poursuit-il.

La formation traditionnelle en groupe reste toutefois capitale, notamment pour acquérir les gestes du métier. « Apprendre à monter au poteau ne se fera jamais sur un ordinateur, sourit Olivier de La Chapelle. Et pour nos jeunes embauchés, c'est important de se réunir pour réussir une bonne intégration. »

Élise Descamps (à Metz)

carnet

décès

— Hélène Leprince, son épouse, Denis et Anne-Hélène, Claire et Alain Leprince-Naudot, Thérèse Leprince-Soulan, Vincent et Catherine, Catherine et Benoît Vandoolaeghe, ses enfants et beaux-enfants, ses 18 petits-enfants, leurs conjoints, ses 19 arrière-petits-enfants, et toute la famille ont le chagrin de vous annoncer le décès, rappel à Dieu, de **Hubert LEPRINCE** X 53, ingénieur des travaux publics, survenu le 12 septembre 2018 dans sa 87^e année. Il est inhumé au cimetière de Saint-Jean-en-Royans (Drôme). La famille remercie du fond du cœur les personnes qui l'ont accompagné durant l'été à Lourdes, Valence, Génissieux, Romans et Saint-Jean-en-Royans. [62, chemin de la Grue, Les Perrins, 26190 Saint-Martin-le-Colonel.]

— Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris, le Conseil épiscopal, les prêtres et diacres de Paris, sa famille et ses amis vous font part du rappel à Dieu du **Père Robert JORENS**, survenu le jeudi 13 septembre 2018 dans sa 90^e année, la 63^e de son sacerdoce. Le père Philippe Marsset, Vicaire général, présidera la célébration des obsèques, qui auront lieu ce lundi 17 septembre à 14 h 30, à l'église Saint-François-de-Sales (Paris 17^e). Il sera inhumé à 16 h 30 à la chapelle des Douze-Apôtres, cimetière du Montparnasse (Paris 14^e).

— Le Provincial jésuite d'Europe occidentale francophone, ses compagnons, sa famille et ses amis recommandent à vos prières le **Frère Marcel TEIL**, rappelé auprès de Dieu le 13 septembre 2018, dans sa 87^e année. La messe des funérailles sera célébrée ce lundi 17 septembre à 14 h 30 à la chapelle de la Chauderaie 4, chemin de la Chauderaie 69340 Francheville-le-Bas. Inhumation au vieux cimetière de Francheville-le-Haut.

À nos abonnés

Pour toute question concernant votre abonnement, votre accès Internet, appelez le service clients au

01 74 31 15 02

— « Tu nous as faits pour Toi Seigneur et notre cœur est sans repos tant qu'il ne demeure en Toi ». Tamié

Sœur Marie du BON PASTEUR, née Germaine Thomas, est entrée dans la Paix du Christ ressuscité le 13 septembre 2018, dans sa 99^e année et la 79^e de sa vie religieuse. Ses obsèques auront lieu à la chapelle de la Communauté de Blon ce lundi 17 septembre à 14 h 30. De la part des Sœurs du Cœur Immaculé de Marie, de sa famille, de ses nombreux amis, du Directeur et du personnel dévoués de l'Ehpad de Blon. Nous la recommandons à vos prières. [Communauté de Blon, B.P. 50188, 14505 Vire-Normandie.]

— Du monastère Sainte-Claire de Nice. La communauté des Sœurs Clarisses de Nice, unie aux communautés de Madagascar, fait part du rappel à Dieu de **Sœur Marie JEAN BAPTISTE, née Jacqueline Aubert**, survenu le 14 septembre 2018, en la fête de la Croix glorieuse, après 74 ans de vie religieuse. La célébration de ses obsèques aura lieu mardi 18 septembre à 9 h 30, en la chapelle du monastère. Prions pour elle.

— Saint-Étienne (Loire). Fernand, son époux, Michel, son frère, François (+), Jean-Paul, Vincent, Nicolas, ses enfants, et leurs épouses, ses petits-enfants, son arrière-petit-fils ont la peine de vous faire part du décès de **Marie-Thérèse FREYCON, née ROUCHON**, survenu à l'âge de 89 ans, le 14 septembre 2018. La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 19 septembre à 10 heures à l'église Sainte-Thérèse à Saint-Étienne. « Comme un vase d'argile, ton amour nous façonne. »

Transmission du carnet

Par courrier : 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex.
Par téléphone : de 9 heures à 17 heures au 01 74 31 66 06 (du lundi au vendredi)
Par fax : 01 74 31 60 03
E-mail : carnetlacroix@bayardmedia.fr (Préciser nom, adresse et n° de téléphone)
Les textes doivent parvenir avant 11 h pour une parution le lendemain.
La ligne : 20 € TTC. La ligne en gras est facturée sur la base de deux lignes. Remise de 10 % à nos abonnés. Remise de 50% pour les fiançailles, mariages et baptêmes.

annonces légales

92-HAUTS-DE-SEINE

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce de constitution de la **SAS CDG IMMOBILIER**, parue le 13/06/2018, il convient de lire :
Siège social :
19bis rue Godefroy 92800 PUTEAUX.
Pour avis au RCS de NANTERRE

DISSOLUTION

MBA

SASU au capital de 3000 €
Siège social :
29 Rue Voltaire 92250 LA GARENNE COLOMBES
RCS NANTERRE 533 215 414

Par décision de AGE du 13/07/2018, a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/09/2018 Mme ABERKANE Ourida 16 BIS boulevard de la République, 92250 LA GARENNE-COLOMBES est nommée liquidateur.
Le siège de liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés chez le liquidateur.
Pour avis au RCS de NANTERRE

bloc-notes

La Manche – Normandie

Les moments « La Croix » du festival Via Aeterna (du 20 au 23 septembre) :

– **Jeudi 20**, 11 h 00 – 15 h 30, « Chemins de paix » : traversée à pied de la baie du Mont-Saint-Michel avec *La Croix* (20 €). Lectures de textes sur la paix par un comédien, avec la rédaction de *La Croix*.

– **Samedi 22**, 14 h 30 « Musique sacrée et paix », à Avranches. Conférence (4 €) d'Emmanuelle Giuliani, responsable du service culture à *La Croix*, et avec la revue *Études*. Emmanuelle Giuliani contribue par ailleurs aux « carnets culturels » du mensuel *Études* et propose chaque jeudi son « coup de cœur musical » sur Radio Classique. *Rens. www.via-aeterna.com/*

Transmission du carnet

Par courrier : 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex.

Par téléphone : de 9 heures à 17 heures au 01 74 31 66 06 (du lundi au vendredi)

Par fax : 01 74 31 60 03

E-mail : carnetlacroix@bayardmedia.fr (Préciser nom, adresse et n° de téléphone)

Les textes doivent parvenir avant 11 h pour une parution le lendemain.

La ligne : 20 € TTC.

La ligne en gras est facturée sur la base de deux lignes.

Remise de 10 % à nos abonnés.

Remise de 50% pour les fiançailles, mariages et baptêmes.



À LA UNE

TOUS LES LUNDIS À 20H26
UN JOURNALISTE DE LA CROIX
PRÉSENTE LA UNE DU LENDEMAIN

En partenariat avec **LA CROIX**

📺 📻 📱 📧

DOSSIER SPÉCIAL LA CROIX

à suivre tous les jours du 24 septembre au 7 octobre

« jeunes et catholiques »



Offre découverte 2 semaines

12€
SOIT 50%
DE RÉDUCTION

PAPIER + NUMÉRIQUE

- Le journal tous les jours
- + les 5 suppléments thématiques
- + le journal du week-end
- + les contenus numériques
- + les 2 applications
- + les 3 newsletters

À la veille de l'ouverture du synode des jeunes à Rome, LA CROIX raconte la jeunesse catholique de France aujourd'hui, dans sa diversité et au-delà des idées reçues.

Qui sont-ils ? Comment se définissent-ils ? Quel est leur rapport à l'église, leur place, leurs attentes ? Comment voient-ils la société, le monde ? À partir de portraits, de rencontres et d'analyses, LA CROIX vous invite à suivre 2 semaines d'enquêtes auprès de jeunes catholiques d'aujourd'hui, à comprendre comment ils envisagent leur rôle dans la société et comment ils vivent leur foi.

Découvrez deux semaines de reportages, à lire chaque jour du 24 septembre au 7 octobre

Pour être sûr que votre abonnement débute dès le 1^{er} numéro de la série, abonnez-vous par Internet avant le 19/09 sur la-croix.com/sequence ou par téléphone 0 825 825 832

Service 0,19 € min / min + prix appel du lun. au ven. 8h30-19h - le sam. 9h-18h

Les 19 martyrs d'Algérie seront béatifiés le 8 décembre

— Les moines de Tibhirine, Mgr Pierre Claverie et onze autres religieux catholiques tués en Algérie pendant la décennie noire seront béatifiés à Oran le 8 décembre.

La cérémonie aurait pu se tenir à Rome, Assise, Alger... C'est finalement la ville algérienne d'Oran, dont Mgr Pierre Claverie fut l'évêque jusqu'à son assassinat le 1^{er} août 1996, qui a été retenue pour accueillir sa béatification le 8 décembre prochain, ainsi que celle de « ses 18 compagnons », selon le nom officiel de cette cause de béatification.

Il s'agit des sept moines trappistes de Tibhirine, d'un frère mariste, de quatre Pères Blancs et de six religieuses de différentes congrégations présentes en Algérie. Tous ont été assassinés entre 1993 et 1996, dans le contexte d'une guérilla islamiste contre le gouvernement d'Alger et la population algérienne : l'Histoire s'en souvient comme d'une « décennie noire ».

Depuis la signature par le pape François, le 27 janvier, du décret de béatification de ces 19 religieux alors reconnus « martyrs » par l'Église catholique, on savait la cérémonie prochaine. Celle-ci sera célébrée à la basilique de Santa Cruz en toute fin d'année, a annoncé vendredi la Conférence épiscopale d'Algérie. Il s'agissait de ne pas attendre janvier, avec le début de la campagne présidentielle et donc l'ouverture d'une période très politique pour le pays.

« Il avait été question du 15 décembre, mais le cardinal Beccüi, le préfet de la Congrégation des causes des saints, qui doit présider la cérémonie, n'était pas disponible », explique Mgr Jean-Paul Vesco, actuel évêque d'Oran et organisateur de l'événement. « Le samedi précédent, 8 décembre, a donc été choisi, et c'est devenu à mes yeux la plus



Les tombes des sept moines martyrs dans le jardin du monastère qui, depuis 2016, est de nouveau habité. Romain Laurendeau/Hans Lucas/AFP

belle date qui soit ! » La fête mariale de l'Immaculée Conception permet en effet de rassembler chrétiens et musulmans autour de la figure de Marie. Or, pour Mgr Vesco, la présence à ce rendez-vous de nombreux Algériens musulmans est un impératif indiscutable. « Ce ne sera pas un pèlerinage uniquement chrétien, prévient-il. Une place importante sera accordée à l'Algérie et sa religion (l'islam, NDLR), d'une manière ou d'une autre. »

Une veillée de prière inter-religieuse pourrait être organisée, tout comme un accueil à la Grande Mosquée d'Oran. Et, sous les voûtes de Santa Cruz, pour la

béatification en tant que telle, la liturgie verra s'entremêler différentes langues.

Autant de manières d'honorer l'engagement radical de ces religieux qui avaient choisi de rester jusqu'au bout aux côtés de leurs voisins algériens – et ce, malgré les menaces des islamistes et les mises en garde des autorités.

Les moines de Notre-Dame de l'Atlas, à Tibhirine, se définissaient simplement comme des « priants parmi d'autres priants », partageant les conditions difficiles du peuple algérien et pardonnant à l'avance à leurs agresseurs.

S'il se réjouit que cette béati-

« Une place importante sera accordée à l'Algérie et sa religion, d'une manière ou d'une autre. »

fication ait lieu si vite (1), signe, selon lui, de l'actualité brûlante du témoignage de ces religieux, Mgr Vesco y voit aussi « la béatification de tous les risques ». Alors que la décennie noire a fait 200 000 morts, pourquoi encenser ces dix-neuf-là ? « Certains pourraient avoir l'impression que l'Église "se fait mousser" sur le dos des Algériens. D'autres pourraient voir dans cette cérémonie une "preuve de plus" que l'islam est violent... » Anticipant ces éventuelles récupérations, Mgr Vesco veut croire que l'événement favorisera la transmission d'un message de fraternité.

Si l'on en croit le père Guy Sawadogo, Père Blanc en Algé-

rie, ce message est en partie déjà passé. Pendant quatre ans, ce prêtre burkinabé a été responsable de la communauté chrétienne de Tizi Ouzou, où les quatre Pères Blancs qui seront béatifiés en décembre ont été assassinés en 1994. « Chaque année, pour l'anniversaire de leur mort, des Algériens qui les ont connus continuent de venir nous manifester soutien et gratitude. Ils disent que ces prêtres, comme des pères, les ont aidés à grandir. »

Le père Sawadogo devrait faire partie du millier d'invités à la célébration du 8 décembre. Conscient que « beaucoup aimeraient être témoins de cet événement historique », il envisage de laisser sa place à quelqu'un qui serait déçu de ne pas être autorisé à y assister. « Pendant des années, j'ai prié dans la chapelle de ces pères, porté leur aube, et vécu là où ils ont vécu : j'ai déjà eu ma dose de chance. »

Mélinée Le Priol

(1) Introduite en 2005, la cause de béatification a débuté en 2007. Les experts sollicités n'avaient pas tardé à rendre leur avis, unanimement favorable.

repères

L'enquête se poursuit

27 mars 1996. À une heure du matin, une vingtaine d'hommes enlèvent 7 moines trappistes au monastère Notre-Dame de l'Atlas, à Tibhirine.

23 mai 1996. Le Groupe islamiste armé (GIA) revendique leur

assassinat deux jours plus tôt.

30 mai 1996. Les têtes des moines sont retrouvées près de Médéa.

10 février 2004. Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire.

19 novembre 2009. À la demande des juges, le ministère de la défense déclassifie 68 documents classés secret-défense.

Octobre 2014. Les dépouilles des moines sont autopsiées. Mais Alger interdit aux juges Marc Trévidic et Nathalie Poux de rapporter les prélèvements.

10 juin 2016. La juge Nathalie Poux récupère les prélèvements.

29 mars 2018. Le rapport d'autopsie est dévoilé, ébranlant la version officielle algérienne.

Un prêtre abusé en colère contre son évêque

Un prêtre du diocèse de Saint-Étienne reproche à Mgr Sylvain Bataille d'avoir logé dans la même maison que lui le père Régis Peyrard, qui l'avait agressé à l'adolescence.

« C'en est trop ! Mon âme est rassa-siée de mépris. Pendant combien de temps encore les victimes devront-elles passer par les médias pour dénoncer le mépris dont elles sont l'objet, espérer se faire entendre, et obtenir le minimum de respect auquel elles ont droit ? » Ces mots de colère sont ceux d'un prêtre à son évêque. Le père Jean-Sébastien (1) s'est tu pendant quarante-deux ans sur les abus sexuels dont il a été victime à l'adolescence. Il n'en a parlé à ses parents octogénaires qu'il y a dix jours.

Si ce prêtre du diocèse de Saint-Étienne s'est décidé aujourd'hui à prendre la parole publiquement, ce n'est pas pour dénoncer son agresseur, un autre prêtre du diocèse, le père Régis Peyrard, qui aurait fait de nombreuses victimes entre les années 1970 et 1990 et sera jugé en novembre pour abus sexuels sur mineur. Mais pour fustiger ce qu'il vit comme une « trahison », « une absence de la plus élémentaire empathie » et « de la maltraitance » de la part de son évêque, Mgr Sylvain Bataille.

Le père Jean-Sébastien avait gardé le silence sur les attouchements subis en juin 1976 jusqu'à ce que le diocèse lance une journée de prévention de la pédophilie, en janvier. « L'idée même de me retrouver comme victime au milieu de mes pairs était physiquement impossible. » C'est alors qu'il s'ouvre

pour la première fois au vicaire général, qui en informe l'évêque. Ce dernier respecte son choix et le dispense de la journée. Quelques mois plus tard, le père Jean-Sébastien revient avec l'évêque sur son secret, en toute confidentialité.

Or, en juin, Mgr Bataille lui fait demander par son assistante s'il pourrait loger le père Peyrard, qui doit alors être auditionné par la gendarmerie, dans le studio réservé aux « personnes de passage » au-dessus de son propre appartement, dans la maison du diocèse où lui-même vit... « Il m'était difficile de refuser à l'assistante car, à ce moment-là, je n'avais toujours pas décidé de raconter mon histoire, raconte le père Jean-Sébastien. J'ai usé de ruses de sioux pour rentrer tard le soir, et surtout ne pas le croiser... Mais un jour, il m'attendait dans le couloir, pour me demander pardon. Et, deuxième coup de massue, je découvre à travers ce qu'il me dit que l'évêque lui a parlé de ce que je lui avais confié. » Depuis juin, le père Jean-Sébastien peine à trouver le sommeil, à célébrer l'eucharistie... « Tous les matins je me réveille

en me pinçant. J'ai du mal à y croire. Loger l'auteur des faits chez une de ses victimes, c'est du rarement vu ! »

Du côté du diocèse, on explique que Mgr Bataille « ne règle pas toutes les questions de logement et n'avait pas souhaité divulguer le caractère de victime du prêtre concerné à la cellule chargée du cas du père Peyrard ». « C'est un enchaînement malheureux de circonstances, explique

« J'aimerais qu'un tel événement ne soit pas de la souffrance pour rien mais aide à faire réfléchir. »

Hervé Hostein, chargé de la communication du diocèse. Mgr Bataille le regrette profondément mais depuis un an, il a vraiment pris le sujet à bras-le-corps, avec notamment l'adoption d'une charte de prévention de la pédophilie. »

La présence lors d'une réunion, fin août, du vicaire général, le père Éric Molina, accusé de « gestes déplacés » sur une jeune fille – et finalement relevé de ses fonctions jeudi (lire La Croix du

Dans le Cantal, un prêtre placé en détention

Un prêtre de 64 ans du diocèse de Saint-Flour (Cantal), soupçonné d'agressions sexuelles sur quatre mineurs d'une même fratrie, a été mis en examen vendredi et placé en détention provisoire. En avril 2017, l'évêque de Saint-Flour, Mgr Bruno Grua, avait déjà saisi le procureur au sujet de ce prêtre, mais l'enquête avait été classée sans suite. Début septembre, alors qu'était évoquée durant la messe la « Lettre au peuple de Dieu » de François, sur les abus sexuels, un enfant de la fratrie s'est mis à sangloter, avant de se confier. C'est son témoignage qui a conduit à un dépôt de plainte et à la réouverture de l'enquête.

A Palerme, le pape s'emporte contre la mafia

Rome
De notre envoyé spécial permanent

Samedi, à Palerme, sur les terres de Cosa Nostra, le pape François a été clair : « On ne peut pas croire en Dieu et être mafieux. Qui est mafieux ne vit pas en chrétien, car il blasphème avec sa vie le nom de Dieu amour. » « Aujourd'hui, nous avons besoin d'hommes et de femmes d'amour, non d'hommes et de femmes d'honneur, de service et non d'abus », a-t-il lancé devant 100 000 fidèles réunis sur le port de Palerme. « Changez ! Arrêtez de penser à vous-mêmes et à votre argent, convertissez-vous au vrai Dieu

de Jésus-Christ ! », a-t-il martelé à l'adresse des mafieux.

Des mafieux qui, il y a vingt-cinq ans jour pour jour, assassinaient Don Giuseppe Puglisi, un prêtre engagé auprès des jeunes qu'il essayait de tirer des griffes de Cosa Nostra. C'est à ce prêtre, bienheureux depuis cinq ans, que François est venu rendre hommage samedi, d'abord en célébrant à midi la messe de son martyr, puis en se recueillant l'après-midi sur les lieux de sa vie et de sa mort, dans le quartier populaire de Brancaccio, dans l'est de Palerme.

Plus tôt dans la matinée, Fran-

çois avait fait halte dans la petite ville de Piazza Armerina, au centre de l'île. Dans cette région déshéritée, il a dénoncé le « sous-développement social et culturel » et, plai-

« Qui est mafieux ne vit pas en chrétien, car il blasphème avec sa vie le nom de Dieu amour. »

dant pour une Église proche des gens, il y a brandi, comme tout au long de la journée, l'exemple de Don Puglisi. « Simplement un prêtre, un vrai prêtre », qui avait

14 septembre) –, est un nouveau coup pour le père Jean-Sébastien. Le 5 septembre, le prêtre revient sur l'épisode de juin avec l'évêque dont deux phrases « ne passent pas » : « Je n'ai pas pensé que vous alliez vous rencontrer », s'excuse dans un premier temps l'évêque. Puis : « Je n'avais pas compris que vous étiez victime. » « Nous en avions parlé deux fois ensemble. L'évêque s'est repris rapidement reconnaissant avoir trahi la confidentialité de notre entretien. Le mal était fait », raconte celui chez qui l'actualité et l'attitude de son évêque ont réveillé des réactions qu'il croyait « apaisées par le temps et le long travail de psychothérapie ».

Mgr Bataille a adressé une demande de pardon au père Jean-Sébastien. Sollicité par La Croix, il n'a pas souhaité s'exprimer, « son souci de pasteur » étant, explique Hervé Hostein, « de renouer le dialogue avec le prêtre directement et non par média interposé, et de trouver un chemin de réconciliation ».

En parlant aujourd'hui, le père Jean-Sébastien veut prendre au mot l'appel lancé par la Conférence épiscopale aux baptisés à « s'engager dans la transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin ». « Peu importe ma personne, et peu importe la personne de Mgr Bataille. J'aimerais qu'un tel événement ne soit pas de la souffrance pour rien mais aide à faire réfléchir : comment sortir du cléricalisme ? Comment continuer à faire confiance au-delà du miel des mots qui prônent l'attention et la sollicitude nécessaires aux victimes ? Comment éviter que cela se reproduise ? » Céline Hoyeau

(1) Le prénom a été changé.

essentiel

Orthodoxie — Le Patriarcat de Moscou rompt en partie ses liens avec Constantinople

L'Église orthodoxe russe a annoncé vendredi avoir rompu une partie de ses liens avec le Patriarcat de Constantinople auquel elle reproche de vouloir reconnaître une Église orthodoxe ukrainienne indépendante de Moscou. « Pratiquement, chaque fois que l'Église orthodoxe russe se trouve dans une situation difficile, nous recevons des coups dans le dos de la part du Patriarcat de Constantinople », a lancé le métropolitain Hilarion, lors d'une conférence de presse.

La phrase

« Nous aurons besoin de plus de participation de femmes dans la formation des prêtres, dans l'enseignement, dans le discernement. »

Le cardinal Marc Ouellet, préfet de la Congrégation pour les évêques, a estimé samedi, en marge de l'Assemblée plénière du Conseil des conférences épiscopales européennes (CCEE) à Poznan, en Pologne, que les femmes doivent participer davantage à la formation des prêtres, pour contribuer à combattre le phénomène de pédophilie dans l'Église.

Vatican —

Le pape encourage les organismes catholiques d'aide en Syrie et en Irak

Recevant, vendredi au Vatican, les participants à une rencontre pour coordonner l'aide des 84 institutions catholiques qui font face à la crise humanitaire, le pape s'est particulièrement félicité du « grand travail accompli pour soutenir le retour des communautés chrétiennes dans la plaine de Ninive, en Irak », ainsi que du projet « Hôpitaux ouverts » qui apporte une aide médicale à tous en Syrie.

sur-la-croix.com

La liste des participants au Synode des jeunes

Le dalaï-lama rencontre des victimes d'agressions sexuelles

su « accompagner » ses fidèles et être un « témoin par son sourire », a-t-il expliqué aux prêtres et aux religieux rassemblés l'après-midi dans la cathédrale de Palerme.

Avant de mettre en garde, une nouvelle fois, contre la mafia et son infiltration jusque dans l'Église, prenant l'exemple de ces processions où la statue vient s'arrêter devant la maison des « boss » pour leur rendre hommage : « Lorsque la Madone s'arrête et s'incline devant la maison du chef de la mafia : ça ne va pas, ça ne va absolument pas ! »

Nicolas Senèze

Un automne au théâtre

— Dans les salles publiques comme sur les scènes privées, la diversité prime en cette rentrée, où comédies de mœurs et tragédies classiques prennent vie sous la direction de grands metteurs en scène français ou européens. Et résonnent avec l'époque.

Pages réalisées par Jeanne Ferney

Molière, encore

« *Quoi de neuf? – Molière!* », aurait dit Sacha Guitry. Saison après saison, les metteurs en scène piochent dans l'immense trésor de quiproquos, graves ou légers, de son répertoire. Après Michel Fau l'an dernier, c'est ainsi au tour de l'Allemand Peter Stein de proposer sa lecture du *Tartuffe* au Théâtre de la Porte Saint-Martin. Succédant à Michel Bouquet dans la peau d'un Orgon qui perd raison, Jacques Weber donne la réplique à Pierre Arditi, dans le rôle de l'imposteur. Isabelle Gélinas complète cette distribution prestigieuse, qui devrait faire une parfaite Elmire. Leur face-à-face est prometteur... (1).

Après plusieurs mois de tournée, Jean-Pierre Vincent nous convie à la MC 93 de Bobigny

pour redécouvrir *George Dandin ou le mari confondu*, dans une mise en scène qui souligne la cruauté de cette fausse comédie, remise au goût du jour par Roger Planchon (2).

Aux Célestins, à Lyon, Denis Podalydès reprend *Les Fourberies de Scapin* avec la troupe de la Comédie-Française. Benjamin Lavernhe campe l'intrigant sans scrupule dans une mise en scène qui, bien qu'un peu appuyée, restitue le comique et la férocité de cette farce à l'italienne (3).

(1) Jusqu'au 31 déc.

Rens. : 01.42.08.00.32, portestmartin.com

(2) À partir du 26 sept.

Rens. : 01.41.60.72.60., mc-93.com

(3) À partir du 10 oct. Rens. :

04.72.77.40.00., theatredesclestins.com

Tartuffe. Pascal Victor/ArtComPress



L'Heureux stratagème.

Christophe Raynaud de Lage



Marivaux, toujours

Confusion des genres, feintes et jalousies amoureuses sur fond de rivalités sociales : les metteurs en scène n'en auront jamais fini avec Marivaux. Au théâtre de l'Aquarium, Benoît Lambert, le directeur du Théâtre Dijon-Bourgogne, modernise *Le Jeu de l'amour et du hasard*, avec un quatuor de jeunes comédiens. Difficile de croire que cette pièce si plébiscitée aujourd'hui ne fut, du temps de son auteur, que rarement jouée. Lui-même, dit-on, ne l'appréciait pas particulièrement... (1).

Au Vieux-Colombier, Emmanuel Daumas défendra sa vision subtile de *L'Heureux stratagème*.

Délaissant la farce pour souligner l'âpreté des rapports humains, il s'appuie sur une solide distribution : Jennifer Decker, Laurent Lafitte, Julie Sicard, Jérôme Pouly... (2).

Arlequin poli par l'amour a depuis longtemps conquis le cœur de Thomas Jolly. Sur la scène flamboyante neuve de la Scala Paris, le prodigieux metteur en scène redonnera sa toute première création (3).

(1) À partir du 26 septembre. Rens. : 01.43.74.99.61, theatredelaquarium.com

(2) À partir du 19 septembre. Rens. : 01.44.39.87.00, comedie-francaise.fr

(3) À partir du 29 sept. Rens. : 01.40.03.44.30, lascala-paris.com

Et aussi...

Skorpios au loin, huis clos en mer d'Isabelle Le Nouvel, qui réunira Ludmila Mikaël (dans le rôle de Greta Garbo) et Niels Arestrup (Winston Churchill) aux Bouffes parisiens.

À partir du 18 sept. Rens. : 01.42.96.92.42., bouffesparisiens.com

La Dame aux camélias de Dumas Fils au TNB de Rennes, dirigé par Arthur Nauzyciel. À partir du 26 sept., puis en tournée. Rens. : 02.99.31.12.31, t-n-b.fr



Partage de midi, de Paul Claudel, au Théâtre national de Strasbourg, dans une mise en scène d'Éric Vigner et avec, notamment, Stanislas Nordey. À partir du 5 oct. Rens. : 03.88.24.88.00, tns.fr



D'Avignon aux planches parisiennes

Le jeune Julien Gosselin avait fait parler de lui au Festival d'Avignon avec *Joueurs*, *Mao II* et *Les Noms*, pièce « marathon » de dix heures, inspirée de trois romans de l'Américain Don DeLillo. Un triptyque sur le terrorisme, de New York au Moyen-Orient, que les plus téméraires pourront bientôt découvrir à l'Odéon (1).

Quelques belles réussites du « off » s'installent également à Paris. Retenons, au Théâtre Michel, *La Machine de Turing*. Mis en scène par Tristan Petitgirard, écrit par Benoît Solès, qui en tient aussi le rôle-titre, ce spectacle retrace le destin tragique du mathématicien anglais qui décrypta des codes secrets nazis (2).

(1) À partir du 17 nov. Rens. : 01.44.85.40.40, theatre-odeon.eu
 (2) À partir du 4 oct. Rens. : 01.42.65.35.02., theatre-michel.fr

La Machine de Turing. Fabienne Rappeneau



Des maîtres de la mise en scène européenne

L'Allemand Thomas Ostermeier signe sa première collaboration avec la Comédie-Française. Loin de tout académisme, le prolifique directeur de la Schaubühne de Berlin poursuit son voyage shakespearien avec une comédie des apparences, *La Nuit des rois ou tout ce que vous voulez*, dont il a commandé une nouvelle traduction à Olivier Cadiot (Éd. P.O.L.). Avec les excellents Denis Podalydès, Laurent Stocker et Georgia Scalliet (1).

Au théâtre Nanterre-Amandiers, le Suisse Milo Rau présentera *La Reprise. Histoire(s) du théâtre (I)*, inauguré à Avignon. Un spectacle puissant et éminemment politique, inspiré du meurtre d'un jeune homosexuel, Ihsane Jarfi, à Liège, en 2012 (2).

Le directeur de la Schaubühne de Berlin poursuit son voyage shakespearien.

La Nuit des rois ou tout ce que vous voulez.

Jean-Louis Fernandez



À l'Odéon, on attend impatiemment le Polonais Krystian Lupa, 74 ans, pour sa rencontre avec *Le Procès* de Kafka. Dix dates seulement pour cette pièce-fleuve de plus de quatre heures (en polonais, surtitré en français). Dans son pays, le metteur en scène avait dû renoncer à son spectacle face à la reprise en main politique de la salle qui vit éclore ses chefs-d'œuvre. Dans une Europe gagnée par les nationalismes, la « lutte inégale avec l'Inconnu » de Joseph K est plus actuelle que jamais (3).

(1) Salle Richelieu, à partir du 22 sept. Rens. : 01.44.58.15.15 et comedie-francaise.fr
 (2) À partir du 22 sept. Rens. : 01.46.14.70.70., nanterre-amandiers.com
 (3) À partir du 20 sept. Rens. : 01.44.85.40.40., theatre-odeon.eu

essentiel

Cinéma — Le Forum des images célèbre ses 30 ans

D'abord appelé Vidéothèque de Paris, le Forum des images fête cette année ses 30 ans. Cette institution de la capitale dédiée au cinéma s'est ouverte progressivement à toutes les formes de création audiovisuelle, notamment aux séries avec la création du festival Séries Mania, et maintenant à la réalité virtuelle. Pour célébrer cet anniversaire, elle a convié, du 17 septembre au 7 octobre, 30 réalisateurs qui viendront chacun présenter un de leurs films. www.forumdesimages.fr

Médias — Françoise Nyssen veut une redevance universelle dès 2020

La ministre de la culture, Françoise Nyssen, a annoncé vendredi, depuis le Festival de la fiction audiovisuelle de La Rochelle, vouloir « déconnecter de la détention d'un téléviseur » la contribution à l'audiovisuel public (139 € actuellement), c'est-à-dire l'étendre à tous les écrans (ordinateurs, tablettes ou téléphone) pour l'adapter aux nouveaux usages numériques et anticiper la suppression à terme de la taxe d'habitation. C'est une question « de rendement et d'équité » et elle doit être abordée « sans tabou », a-t-elle souligné, affichant l'objectif que cette réforme soit adoptée dans « le projet de loi de finances pour 2020 », présenté dans un an.

Patrimoine — Succès pour le tirage du Loto du patrimoine

Avec 14 millions d'euros, le Loto du patrimoine a engrangé 30 % de mises en plus par rapport à un tirage classique du Loto, selon la Française des jeux. Un joueur a remporté le jackpot de 13 millions d'euros. Et 3,5 millions d'euros iront aux 270 sites en péril sélectionnés par Stéphane Bern. Plus de 2,5 millions de tickets du jeu de grattage (15 € le ticket) sur les 12 millions mis en circulation ont été vendus. Emmanuel Macron souhaite pérenniser l'initiative. sur-la-croix.com
Un article détaillé

sur-la-croix.com
Décès de Djamel Allam, porte-voix de la chanson algérienne

le choix de La Croix

Vélosophie, l'histoire des Français à vélo



Un symbole de l'émancipation et du progrès social. Talweg Production

La Reine bicyclette.
L'histoire des Français à vélo
À 20 h 30 sur LCP

« Tout corps monté sur un vélo voit sa conception du monde entièrement modifiée. » Tel est le principe de la « vélosophie », énoncé par Didier Tronchet, dessinateur et militant de la cause cycliste en ville. Un bon résumé du point de vue choisi par Laurent Védrine dans ce documentaire sur l'évolution de la société française à travers l'usage du vélo. Un film sympathique et fouillé, riche en archives amusantes, que LCP rediffuse dans le prolongement de l'annonce, vendredi dernier, du « plan vélo ».

C'est à partir de 1890 que la bicyclette se met à rayonner, propulsée par des pionniers prosélytes qui cherchent à propager ce nouveau modèle d'autonomie.

La petite reine, expression due au goût pour le vélo de la jeune reine des Pays-Bas Wilhelmine, devient un symbole de l'émancipation féminine, puis du progrès social. Car, avec le Tour de France et autres courses cyclistes, la bécane se démocratise et devient un moyen de transport utilitaire pour tous. Les images des premiers congés du Front populaire en témoignent.

Traversant un sérieux coup de pompe lors de l'après-guerre, l'industrie du cycle redémarre avec les grèves de Mai 68 ou de 1995, mais aussi le choc pétrolier. « Le

pétrole, on s'en fout, l'énergie, c'est nous », lancent les écologistes dans le sillage de René Dumont. Le vélo reste pourtant une roue de secours des politiques publiques qui privilégient les transports en commun. Avec le « plan vélo » de Strasbourg et la création de service de location de vélos d'abord à La Rochelle, puis Lyon et Paris, l'usage l'emporte sur l'objet.

Hier symbole de la modernité, aujourd'hui d'une forme de contre-modernité, la bicyclette revient en force dans les villes polluées en quête de transports doux et propres. Mais persistent des appréhensions, qu'abordent les invités du débat de « Droit de suite » diffusé à la suite du documentaire. **Stéphane Dreyfus**

TF1

10.25 Demain nous appartient; **11.00** Les feux de l'amour; **12.00** Les douze coups de midi; **13.00** Journal; **13.55** Carly, 16 ans, enlevée et vendue. **14.00** Téléfilm de suspense; **15.35** Ma fille kidnappée! **16.00** Téléfilm dramatique; **17.10** Quatre mariages pour une lune de miel; **18.15** Bienvenue chez nous; **19.20** Demain nous appartient; **20.00** Journal; **20.35** Le 20h le mag; **20.50** Nos chers voisins.

21.00 Tu vivras ma fille. Téléfilm dramatique (1/2) français (2018), de Gabriel Aghion, avec Cécile Bois (0h 50). Nathalie et Paul apprennent que leur fille est atteinte d'une maladie rare. Devant l'absence de traitement, Nathalie décide de prendre les choses en main (2/2); **22.55 New York Unité Spéciale.** Série américaine: « Épouse modèle ». **10** Avec Mariska Hargitay, Danny Pino; « Dans l'ombre du père »; « La ligue des justiciers ».

France 2

9.35 Amour, gloire et beauté; **10.00** C'est au programme; **10.50** Motus; **11.20** Les Z'amours; **12.00** Tout le monde veut prendre sa place; **13.00** Journal; **13.55** Ça commence aujourd'hui; **15.10** Je t'aime, etc; **16.20** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre; **18.05** Tout le monde a son mot à dire; **18.45** N'oubliez pas les paroles; **20.00** Journal; **20.40** Un si grand soleil.

21.00 Meurtres au paradis. Série franco-britannique: « Des aveux suspects ». Avec Ardal O'Hanlon, Danny John-Jules. Un entrepreneur de Sainte-Marie a été retrouvé mort dans son salon. Une vieille connaissance de JP fait partie des suspects. Il se présente comme témoin; « Un dernier reggae »; « Erreur sur la personne »; « Jour de vote »; **1.15** Les enfants de la télé; **2.05** Les enfants de la télé, la suite; **2.55** 13h15, le samedi...

France 3

9.15 Littoral; **9.50** 9H50 le matin; **10.50** L'instant R; **11.15** Midi en France: « Depuis Banyuls-sur-Mer »; **12.00** 12/13; **12.55** Météo à la carte; **13.50** Rex; « In vino veritas »; « Le quatrième complice »; « Entre la vie et la mort »; **16.10** Des chiffres et des lettres; **16.45** Personne n'y avait pensé!; **17.30** Slam; **18.10** Questions pour un champion; **19.00** 19/20; **20.00** Vu; **20.20** Plus belle la vie; **20.45** Tout le sport.

21.00 La grande évasion. Film de guerre américain (1963), de John Sturges, avec Steve McQueen (2h 50). En Allemagne, des soldats alliés sont regroupés dans un camp de haute surveillance en raison de leur goût très prononcé pour les tentatives d'évasion; **23.55** Soir 3; **0.25** Le pouvoir nuit-il grave-ment au cerveau? Documentaire de Hélène Rissler et Hélène Fresnel; **1.15** Rire en temps de crise; **2.15** Midi en France.

Arte

12.50 Arte journal; **13.00** Arte regards; **13.30** Toute la vérité; **15.10** Rencontres sur la route de la soie; **15.35** Canada, une aventure polaire en Arctique; **16.30** Invitation au voyage; **17.10** Xenius; **17.35** Goûts et saveurs d'Israël; « Du Néguev aux collines d'Israël »; **18.05** California Dreaming: un état de rêve; **19.00** Sur les toits des villes: « Rome »; **19.45** Arte journal; **20.05** 28 minutes.

20.50 Une histoire simple. Drame français (1978), de Claude Sautet, avec Romy Schneider (1h 45). La vie d'une jeune femme d'une trentaine d'années, mère d'un adolescent, à travers ses amis, ses amours et ses drames, dans la France des années 70; **22.35 Portrait de groupe avec dame.** Drame franco-allemand (1977), d'Aleksandar Petrovic, avec Romy Schneider (1h 40); **0.15** Ta peau si lisse; **1.50** Arte journal; **2.15** La peur. Drame.

France 5

11.45 La quotidienne; **13.05** Les égéries des grands hommes: « Jeanne Duval, Charles Baudelaire »; **13.40** Le magazine de la santé; **14.40** Allô, docteurs!; **15.10** Des trains pas comme les autres: « Australie (2/2) »; **15.40** Sale temps pour la planète; **16.35** Drôles de villes pour une rencontre: « Iakoutsk »; **17.30** C à dire?!; **17.45** C dans l'air; **19.00** C à vous; **20.20** Entrée libre.

20.55 L'horloger de Saint-Paul. Drame français (1974), de Bertrand Tavernier, avec Philippe Noiret (1h 45). Un homme apprend que son fils est recherché pour meurtre et découvre qu'il ignorait tout de lui. Mais lorsqu'il est interné, il prend sa défense; **22.40 C dans l'air.** Magazine présenté par Caroline Roux, Axel de Tarlé; **23.45** Avis de sorties; **23.55** C à vous; **0.50** C à vous la suite; **1.10** Entrée libre; **1.40** Expédition Amérique du Sud.

M6

10.00 Desperate Housewives; « Apprendre l'essentiel »; « Un rôle à jouer »; « La paranoïa »; **12.45** Le 12.45; **13.30** Scènes de ménages; **13.40** Romance à l'hôtel. Téléfilm sentimental; **15.35** Temps nuageux avec risque d'amour. Téléfilm sentimental; **17.20** Les reines du shopping; « Sexy avec des mules »; **18.35** La meilleure boulangerie de France; **19.45** Le 19.45; **20.25** Scènes de ménages.

21.00 L'amour est dans le pré. « Episode 9 ». Télé-réalité présenté par Karine Le Marchand. Aurélia, Patrice, Jean-Claude, Thierry et Daniel vont devoir faire face aux rivalités et aux tempéraments de leurs prétendants pour espérer trouver l'amour; **22.00 L'amour est dans le pré.** « Episode 10 ». Télé-réalité présenté par Karine Le Marchand; **23.25** L'amour est dans le pré: que sont-ils devenus?; **1.25** La robe de ma vie.

Et aussi...

France 4 20.55 Les enfants de la télé. Diver-tissement présenté par Laurent Ruquier. **LCP 20.30** La reine bicyclette: l'histoire des Français à vélo. Documentaire. **C8 21.00** La planète des singes: les origines. **10** Film de science-fiction américain (2011), de Rupert Wyatt (2h 10). **W9 21.00** Taken 2. **10** Thriller français (2012), d'Olivier Megaton, avec Liam Neeson (1h 50). **RTL 9 20.40** Les châtiments. **10** Film d'horreur américain (2007), de Stephen Hopkins, avec Hilary Swank (1h 45).

KTO

20.10 Vêpres; **20.40 Chartres, la lumière retrouvée.** Documentaire d'Anne Savalli; **21.35** Dominicains TV; **21.45** La vie des diocèses. « Diocèse de Strasbourg ». Invité: Luc Ravel; **22.15** Terra Santa News; **22.35** Église en sortie; **23.00** Mon âme a soif de toi.

bourse

Séance du vendredi 14 septembre. Cours en clôture. Les cours en direct sur bourse.la-croix.com

CAC 40

5 352,57 pts

Séance +0,46% Sur un an +2,44%

Indices

	Dernier	% Var
Paris		
SBF120	4 298,67	+0,46
SBF250	4 224,61	+0,45
Places étrangères		
Dow Jones (New York)	26 195,14	+0,19
Nasdaq (New York)	7 560,90	-0,01
Nikkei (Tokyo)	23 094,67	+1,20
EuroStoxx 50	3 346,99	+0,40
FT 100(Londres)	7 304,04	+0,31

Monnaies

Change		
Etats Unis EUR/USD	1,1689	+0,59
Gde-Bret.EUR/GBP	0,8923	+0,26
Suisse EUR/CHF	1,1274	+0,08
Japon EUR/JPY	130,7500	+0,83

Matières premières

Or	Pétrole
Lingot 1KG Env.	33 480,00
Piece 10 Dol USA	551,00
Piece 10 Florins	205,00
Piece 20 Dollars	1 130,00
Piece 20F	199,40
Piece Suisse 20F	195,80
Piece Latine 20F	252,60
Souverain	195,00
Le baril à Londres	78,80 \$
Le baril à NY	69,06 \$

SBF 120

	Dernier	% Var	% 31/12
Accor	42,6	+0,57	-0,93
Adp	184,5	-1,34	+16,40
Air France-klm	8,542	+2,42	-37,10
Air Liquide	106,55	+0,66	+1,43
Airbus	106,2	+0,53	+27,95
Ald	16,31	+0,25	+26,29
Alstom	39,68	-0,03	+14,67
Alten	89,35	+0,45	+28,36
Altran Techn.	7,465	+0,07	-46,26
Amundi	64,12	+1,58	-9,24
Aperam	37,62	+0,83	-12,36
Arcelormittal Sa	25,12	+1,56	-7,36
Arkema	106,8	+0,56	+5,17
Atos	98,9	-0,18	-18,50
Axa	22,145	+0,48	-10,47
Bic	78,1	+0,97	-14,79
Biomerieux	76	+0,80	+1,75
Bnp Paribas Act.a	51,54	+0,49	-17,20
Bolloré	3,6	-1,26	-20,49
Bouygues	36,23	+0,42	-16,35
Bureau Veritas	22,73	+0,75	-0,26
Capgemini	108,2	+0,70	+9,41
Carrefour	16,15	-0,15	-10,48
Casino Guichard	32,89	+6,82	-34,95
Cgg	2,25	-3,35	-40,79
Cnp Assurances	19,33	+0,10	+0,39
Covivio	89,8	-0,44	-4,95
Credit Agricole	12,358	+0,55	-10,45
Danone	65,4	+0,17	-6,50
Dassault Aviation	1566	+0,38	+20,66

Dassault Systemes	131,25	+1,70	+48,15
Dbv Technologies	41,56	+3,43	-0,80
Edenred	33,5	-0,33	-38,54
Edf	14,575	+1,43	+39,88
Eiffage	97,52	+0,41	+6,77
Elior Group	12,8	+0,95	-25,69
Ellis	20,14	+0,75	-12,49
Engie	12,4	-	-13,50
Eramet	72,3	+2,77	-26,99
Essilor Intl.	120,75	-0,12	+5,05
Eurazeo	65,6	-0,08	-10,55
Eurofins Scient.	480	+0,21	-5,44
Euronext	54,55	+0,74	+5,29
Europcar Mobility	7,925	+1,41	-22,68
Eutelsat Commun.	20,8	+0,43	+7,80
Faurecia	51,84	+3,14	-20,41
Fnac Darty	68,45	-2,21	-32,03
Gecina Nom.	146,4	-1,15	-4,87
Gemalto	50,22	-	+1,45
Gemfit	23,6	-1,01	-1,34
Getlink Se	10,89	-0,95	-1,59
Gti	65,25	+1,32	+30,24
Hermes Intl	541,6	-0,22	+21,37
Icade	82,05	-0,30	+0,15
Iliad	114,25	-0,87	-42,80
Imerys	60,3	-	-23,22
Ingenico Group	60,96	+0,03	-31,51
Ipsen	148,7	-1,85	+49,34
Ipsos	26,2	+0,77	-14,66
Jc Decaux Sa.	29,8	+0,81	-11,32

Kering	447,2	+0,13	+22,42
Kleppierre	30,51	-0,20	-16,79
Korian	33,12	+0,30	+12,48
L'oreal	201,9	-0,74	+9,16
Lafargeholcim Ltd	39,99	+0,33	-14,99
Lagardere S.c.a.	26,09	+2,60	-2,39
Legrand	63,34	+1,38	-1,32
Lvmh	292,35	+0,74	+19,13
Maisons Du Monde	25,2	+5,09	-33,25
Metropole Tv	17,7	+0,97	-17,81
Michelin	103,1	+0,49	-13,76
Natixis	5,85	-1,75	-11,31
Neopost	22,9	+1,60	-4,58
Nexans	25,9	+1,37	-49,32
Nexity	50,3	+0,60	+1,37
Orange	13,64	+0,26	-5,77
Orpea	117,15	-0,26	+19,18
Pernod Ricard	134,8	+0,45	+40,31
Penngot	25,79	+0,17	+0,31
Plastic Omnium	32,56	+2,07	-14,08
Publicis Groupe Sa	51,18	+1,83	-9,66
Remy Cointreau	115,2	-0,60	-0,26
Renault	73,73	+2,86	-12,13
Revel	12,8	+0,31	-15,34
Rubis	45,64	+0,97	-22,62
S.e.b.	156,3	+0,19	+1,20
Safran	118,05	+0,17	+37,41
Saint Gobain	36,125	+0,21	-21,43
Sanofi	75,63	-0,07	+5,26
Sartorius Sted Bio	110,7	-0,45	+83,61

Schneider Electric	68,56	+1,27	-3,25
Scor Se	38,12	+0,98	+13,64
Ses	16,6	+1,22	+27,59
Societe Generale	35,81	+0,83	-16,82
Sodexo	91,78	+2,05	-18,09
Soitec	64,45	+4,29	+8,41
Solocal Group	0,992	+1,22	+19,52
Solvay	112,6	+1,99	-2,85
Sopra Steria Group	144,2	-0,69	-7,48
Spie	16,4	+2,50	-24,44
Stmicroelectronics	15,905	+2,02	-12,63
Suez Env.	12,295	-0,28	-16,16
Tarkett	24	-0,17	-31,39
Technicolor	1,021	-0,29	-64,43
Technipmc	25,85	+1,77	-
Teleperformance	170,6	+0,35	+42,82
Tfi	9,25	+1,59	-24,70
Thales	122	+0,37	+35,74
Total	53,86	+0,62	+16,97
Trigano	127,1	+0,55	-13,71
Ubisoft Entertain	95,68	+2,27	+49,17
Unibail-rodamco-wc	174,46	+0,10	-
Valéo	37,35	+4,62	-40,02
Vallourec	4,67	-1,70	-7,25
Veolia Environ.	17,605	-1,23	-17,25
Vinci	51,25	-1,16	-22,10
Vivendi	80,72	+0,27	-5,20
Wendel	21,55	-1,55	-3,88
Worldline	129,3	+1,17	-10,46
	52,85	-0,66	+29,95

Le football a retrouvé grâce aux yeux des familles

— L'élan suscité par le sacre des Bleus lors de la Coupe du monde en Russie se prolonge sur les terrains amateurs.

— Les dirigeants de la Fédération française de football prévoient une hausse des licenciés dans les clubs amateurs d'environ 10 %, notamment dans les catégories de jeunes.

À Houilles, l'un des plus gros clubs amateurs des Yvelines, les petits nouveaux ont foulé pour la première fois mercredi dernier la pelouse synthétique récemment posée par la commune. Les plus jeunes arboraient fièrement le maillot des Bleus, beaucoup portant au dos le nom de Kylian Mbappé, « l'idole absolue des 5-10 ans », affirme Xavier Blot, le président du club. Les nouveaux licenciés ont parfois délaissé le rugby, jugé trop dangereux par les parents, ou le tennis.

Depuis la Coupe du monde, la réputation du football s'est considérablement améliorée. La belle image véhiculée par les Bleus pendant la Coupe du monde et l'absence de scandales en dehors des terrains ont redonné confiance aux familles, toutes catégories sociales confondues : « On retrouve une mixité sociale dans nos équipes de jeunes. À Houilles, j'ai des gamins de cités comme des enfants de pilotes de ligne. Et pour la première fois depuis au moins vingt ans, les fils d'enseignants reviennent au foot ! », se réjouit Xavier Blot.

Pour faire face à cet engouement renaissant pour le ballon rond, le dirigeant n'a pas eu d'autres choix que de trouver « dans l'urgence » de nouveaux bénévoles afin de permettre à tous les enfants de pratiquer ce sport. « Chez les débutants, nous sommes passés de 16 à 20 postes d'encadrants. Dans la catégorie des U10 (les moins de 10 ans), on a créé quatre équipes. Et, avec 100 licenciés inscrits en U11, nous avons dû engager une cinquième équipe », explique-t-il.

La Fédération française de football (FFF) constate, partout en France, une recrudescence des inscriptions depuis la rentrée, dans des proportions comparables à celles de la saison 1998-1999, après le triomphe de la « bande à Zidane ». À l'époque, 240 000 nouvelles inscriptions avaient été recensées. « Les chiffres ne sont pas encore consolidés mais on devrait avoir 2,4 millions de licenciés contre 2,1 millions la saison passée. Cette hausse est très largement portée par le désir des débutants et



L'une des principales difficultés pour les clubs est de trouver des bénévoles. Martin Alex/Presse Sports

Certains clubs ne sont d'ores et déjà plus en mesure de répondre à la demande.

des filles de jouer au football », détaille Jacky Cerveau, président de la Ligue de Normandie, également trésorier du bureau exécutif de la Ligue de football amateur.

Dans ce contexte, certains clubs ne sont d'ores et déjà plus en mesure de répondre à la demande. « Le manque de terrains et la baisse du nombre de bénévoles ont poussé certains de mes collègues, en ville comme à la campagne, à clore leurs inscriptions », confirme Xavier Blot.

Conscient de ces difficultés, le comité exécutif de la Fédération française de football a voté en milieu de semaine dernière l'attribution d'une enveloppe de 10 millions d'euros, puisée dans les 32 millions d'euros perçus grâce au sacre des Bleus en Russie. Cette manne substantielle, répartie sur deux saisons, intervient au meilleur des moments pour des clubs amateurs à bout de souffle. « Ces annonces sont bienvenues mais elles ne font disparaître nos problèmes. En quatre ans, nous avons assisté à la disparition de 4 000 clubs amateurs, surtout en milieu rural. Cette hémorragie a tendance à se poursuivre et peut-être même à s'accroître », s'inquiète Éric Thomas, président de l'Association française du football amateur (Affa) et ancien candidat à la présidence de la FFF. « Les clubs manquent de bénévoles et d'argent. L'augmentation d'un euro du

prix de la licence va être supportée par les clubs qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Pendant que les caisses de la Fédération se remplissent, celles des petits clubs se vident dangereusement ! »

Les dirigeants du foot français prennent ces inquiétudes au sérieux. « Grâce à la Coupe du monde, nous sommes en mesure d'apporter une aide matérielle aux plus petits clubs. Mais il reste du travail à faire pour financer des équipements et trouver une solution à la crise du bénévolat, qui va bien au-delà du football », poursuit Jacky Cerveau. Ces 10 millions d'euros supplémentaires s'ajoutent au Fonds d'aide au football amateur (Fafa), une contribution annuelle visant à accompagner exclusivement le développement et la structuration du football amateur. En 2017-2018, environ 1 400 projets d'aide à l'emploi, au transport, à la formation et à la construction d'équipements ont été financés pour un montant total de 15 millions d'euros.

Xavier Renard (à Tours)

Ferveur populaire dans les stades de Ligue 1

Au soir de la première journée du championnat de France de football, la barre des 300 000 spectateurs avait été franchie, soit une moyenne record de 30 000 personnes par match. Toutes les équipes engagées cette saison, de l'Olympique de Marseille, qui occupe la plus grande enceinte de Ligue 1 (65 000 places), jusqu'au Petit Poucet de l'élite, Nîmes Olympique, sont concernées par cette hausse de fréquentation dans les stades. Début août, le promu gardois avait atteint le seuil des 10 000 abonnés, tandis que son voisin marseillais enregistrait à la même période 38 000 demandes d'abonnement.

essentiel

Marathon — Le record mondial est tombé

Le Kényan Eliud Kipchoge a pulvérisé le record mondial du marathon hier à Berlin. Le champion olympique de Rio en 2016, 33 ans, a parcouru les 42,195 km de l'épreuve en 2 h 01 min et 39 secondes, améliorant de plus d'une minute la performance réalisée en 2014 sur ce même parcours par son compatriote Dennis Kimetto. Dans sa carrière, Eliud Kipchoge a remporté dix des onze marathons qu'il a disputés.

Rugby

De nouvelles mesures de protection pour les jeunes

Après le décès de Louis Fajfrowski, jeune rugbyman d'Aurillac, survenu en août à la suite d'un choc, de nouvelles règles du jeu étaient attendues afin de limiter les risques de commotions cérébrales lors des matchs. Le passage en force fera désormais l'objet d'une faute offensive chez les moins de 14 ans : « On ne peut plus tolérer de voir un garçon qui, parce qu'il est plus costaud que les autres, prend le ballon sous le bras et va percuter quelqu'un qui est immobile en face au lieu de passer à côté », a déclaré samedi Bernard Laporte, le président de la Fédération française de rugby.

Football —

Grave blessure pour Corentin Tolisso

Titulaire ce week-end pour la première fois de la saison avec le Bayern Munich contre le Bayer Leverkusen (3-1), le milieu de terrain français Corentin Tolisso, récent champion du monde, a été victime d'une rupture des ligaments croisés et d'une déchirure du ménisque qui l'éloignera des terrains pendant plusieurs mois. L'international venait d'inscrire un but pour les Bavarois.



LA CROIX

LUNDI À 21H

Retrouvez **Frédéric Mounier** de LA CROIX

sur RCF dans l'émission
« Les racines du présent »

LA CROIX

Contact abonnés
01.74.31.15.02.
www.la-croix.com/contact

Changer d'adresse
24h/24 7j/7 dans votre espace client :
librairie.la-croix.com/customer/
address/modif/

S'abonner
0 825 825 832 Service 0,18 € / appel + prix appel

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h,
le samedi de 9 h à 18 h.
Par internet : librairie.la-croix.com
Par courrier : « La Croix »,
TSA 70008 59714 Lille Cedex 9.

Qualité réception
Si le journal vous arrive en retard de
façon répétitive : « La Croix »
administration générale, service
qualité réception, 18, rue Barbès,
92128 Montrouge Cedex.

Contact la rédaction
18, rue Barbès, 92128 Montrouge
Cedex. www.la-croix.com
Tél. : 01.74.31.68.36
Fax : 01.74.31.60.02
lecteurs.lacroix@bayard-presse.com

Publicité
01.74.31.60.60.

Carnet
01.74.31.66.06
de 9 h à 18 h, du lundi au vendredi.
Fax : 01.74.31.60.03.
carnetlacroix@bayardmedia.fr

Petites annonces
Tél. : 01.74.31.16.18 (de 9 h à 18 h).
Fax : 01.74.31.60.00.

**Contact pour
les marchands de journaux**

0 800 29 36 87 Service gratuit + prix appel

Édité par BAYARD PRESSE S.A.,
société anonyme à directeur et conseil
de surveillance. 18, rue Barbès,
92128 Montrouge Cedex. Téléphone :
01.74.31.60.60. Fax : 01.74.31.60.01.
Directoire : Pascal Ruffenach, président et
directeur de la publication ; André Antoni, Alain
Augé et Florence Guémy, directeurs généraux.
Président du Conseil de surveillance :
Hubert Chicou. Actionnaires : Augustins de
l'Assomption (93,7 % du capital), SA Saint-Loup,
Association Notre-Dame de Salut. Directeur,
directeur de la rédaction : Guillaume Goubert.
Directeur délégué, administrateur général :
Arnaud Broustet. Directrice adjointe de
la rédaction : Florence Couret. Rédacteurs en
chef : François Ermenwein, Isabelle de Gaulmy,
Dominique Greiner, Jean-Christophe Ploquin.
Rédacteur en chef technique : Pierre Allais.
Correspondant permanent à Rome : Nicolas
Senèze. Responsable de la vente au numéro :
Marie-Pierre Tour. Bayard Publicité-La Croix.
Directrice : Sibylle Le Maire. Directrice
adjointe : Fabienne Marquet, 18, rue Barbès,
92128 Montrouge Cedex. Fabrication : Bayard
Presse, 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex.
Impression : Paris Offset Print, 30, rue Raspail,
93120 La Courneuve ; Midi Print, ZA du pôle
actif, 30660 Gallargues-le-Montueux.
Bayard Presse Benelux : Éditeur responsable :
Laurence Festrats, rue de la Fusée 50, bte 10,
1130 Bruxelles. Téléphone : (0800) 90.028.
Site : www.bayardchretien.be. N° de compte :
732 0043201-87. États-Unis : La Croix (USPS
n° 020305) is published daily in Paris by Bayard
Presse at a yearly subscription rate of 714\$US.
Periodicals postage paid at Champlain NY and
additional mailing offices. Address changes
should be sent to : IMS of NY, box 1518,
Champlain NY 12919-1518. Printed in France.
Origine du papier : France. Taux de fibres
recyclées : 50,5 %. Origine des fibres :
papier issu de forêts gérées durablement.
Impact sur l'eau : P_{tot} 0,010 kg/T
Reproduction d'articles interdite
sauf autorisation de la Direction.
N° de commission paritaire (CPPAP) :
11019 C 85695.
Dépôt légal à date de parution.
Abonnement annuel plein tarif : 462 €.



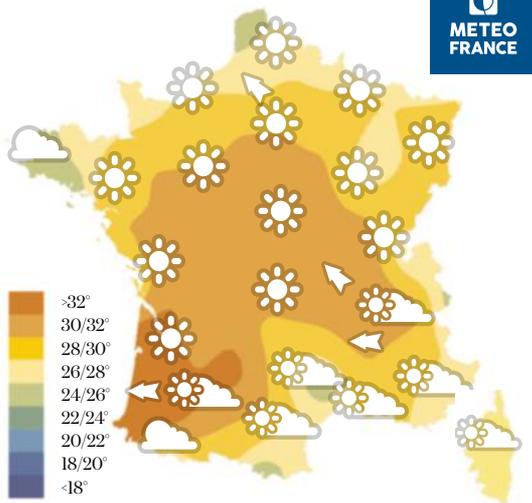
météo

Soleil Eclaircies Nuageux Couvert Pluie Averses Orages Brouillard Neige Vent

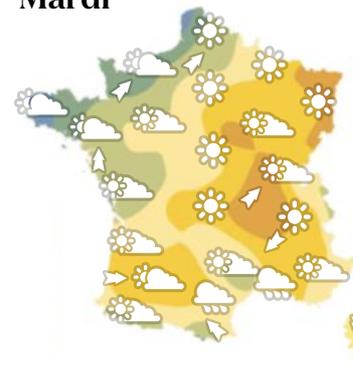
Lundi

Les températures

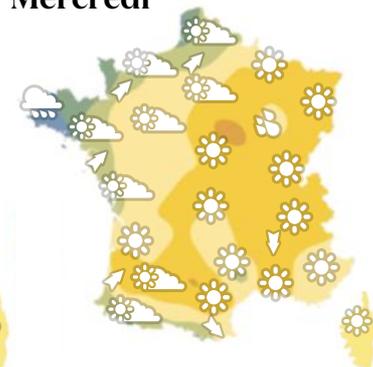
Lille	10° 26°
Brest	13° 24°
Reims	8° 29°
Paris	12° 29°
Le Mans	10° 30°
Strasbourg	12° 28°
Nantes	10° 30°
Besançon	11° 29°
La Rochelle	14° 28°
Clermont-Fd	11° 31°
Bordeaux	13° 33°
Lyon	13° 32°
Grenoble	13° 30°
Biarritz	15° 34°
Toulouse	16° 30°
Perpignan	18° 26°
Marseille	17° 27°
Nice	19° 26°
Ajaccio	18° 27°



Mardi



Mercredi



mots croisés

Problème n° 6956 d'Arthur Gary

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontalement. – I. Qu'on ne peut plus qualifier de torsés. – II. Fauteur de troubles. – III. Exténuée. Don de don. – IV. Nomes à une fonction. Écran qui a bien grandi et minci. Pronom réfléchi. – V. Réfuté. Sommets. – VI. Protection lorsqu'on ourle. Passer de quoi avoir la main chaude. – VII. Séduire. – VIII. Édenté arboricole. D'un auxiliaire. Direction. – IX. Réfera le chemin. – X. Abréviation du Vatican. C'est le moment d'échanger des idées à l'assemblée.

Verticalement. – 1. Servent d'intermédiaire dans le commerce. – 2. Bolonaises, par exemple. – 3. En hommage. Patron étranger. – 4. Sont chaudes dans certains quartiers. Comme les couleurs, il y en a pour tous. – 5. Notes pour Vivaldi. C'est du flan à Paimpol. À prendre au second degré. – 6. Haut de gamme. Réprimandées. – 7. Domestiques. – 8. Même la plus ancienne a des couches. Ainsi. Paresseux. – 9. Très déçus. – 10. Poissons. Il a du mal à supporter le calcul.

Solutions du n° 6955: Horizontalement. – I. Regroupées. – II. Égée. Rétro. – III. Caler. Ross. – IV. El. Lapin. – V. Pari. Nue. – VI. T.B. Trames. – VII. Ils. Égérie. – VIII. Veilles. N.L. – IX. Ruisseau. – X. Spets. Érié.

Verticalement. – 1. Réceptives. – 2. Égalable. – 3. Gel. Sire. – 4. Réélit. Lut. – 5. Râ. Relis. – 6. Ur. Plages. – 7. Péri. Messe. – 8. Étonner. Er. – 9. Ers. Usinai. – 10. Sosie. Élué.

saint du jour

Robert Bellarmin (+ 1621)

Né en octobre 1542, à Montepulciano, Robert Bellarmin est un cardinal jésuite, proclamé docteur de l'Église le 17 septembre 1931 par le pape Pie XI. Grand théologien, il écrivit un catéchisme que le pape Clément VIII commanda

d'utiliser. Admirateur de saint Thomas d'Aquin, il fut la première personne à introduire la théologie thomiste comme base de l'enseignement jésuite, précepte qui demeure encore aujourd'hui.

Demain
Saint Joseph de Cupertino

méditation

Mardi de la 24^e semaine du temps ordinaire

(Lc 7, 11-17)

Jésus va de ville en ville à travers la Galilée. Sa mission est précise : proclamer l'Évangile. Il entre chez les personnes pour se faire proche et faire passer la vie du Royaume. À l'entrée de Capharnaüm, il a guéri le serviteur d'un centurion. Maintenant près de la porte de Naïm, il est une nouvelle fois convoqué à être passeur de vie. Il réveille de la mort le fils unique d'une veuve. À la porte, un fils unique, une veuve... Que de ressemblances avec la Passion du Christ. Cet épisode préfigure la Pâque de Jésus. Jésus a revêtu notre humanité, excepté le péché. Il est présent à ce que vivent les

personnes autour de lui. Il est là au cœur de la vie des hommes. Il ne passe pas à côté de l'essentiel. Ce qu'il voit touche son cœur. Il est ému. La compassion de Jésus se fait alors active.

Il arrête la civière. Il stoppe le cours de la mort, car sa parole est agissante. Elle aide l'homme à se mettre debout. Elle rend l'espérance à cette mère éplorée. La visite de Jésus sème l'espérance parce que là où la mort bloque, il fait passer la vie. C'est pourquoi nous pouvons reconnaître que toute la vie de Jésus Christ nous révèle le Père qui nous sauve. Jésus Christ ramène l'homme dans la communion avec Dieu car, en Jésus Christ vrai Dieu et vrai homme, Dieu réalise sa volonté de salut et d'amour en faveur des hommes.

Une oblate de l'Assomption

Autres textes : 1 Co 12, 12-14. 27-31a ; Ps 99.

LA CROIX

6 suppléments thématiques



Lundi :
Économie & entreprises
pour appréhender
facilement l'économie,
suivre la vie au travail
et le secteur solidaire.

Mardi :
Sciences & éthique
pour suivre l'évolution des
connaissances scientifiques,
leurs applications et leurs
enjeux éthiques.

Mercredi :
Parents & enfants
pour tout
comprendre de
l'éducation
des enfants.



Jeudi :
Livres & idées
pour vous éclairer
sur toute l'actualité
littéraire.

Vendredi :
Initiatives & solidarité
pour découvrir l'action
d'associations ou
mouvements solidaires.

Samedi-Dimanche :
Religion & spiritualité
avec un grand sujet
religieux, un espace de
formation et de débat.

Retrouvez-les aussi sur www.la-croix.com

Pour le père Patrick Simonnin, « il ne faut pas négliger les petits pas. »

Aimée Thirion/Hans Lucas pour la Croix.



À Lille, le Père Patrick Simonnin est l'un des deux délégués diocésains à l'écologie intégrale. Un prêtre « vert » chargé de sensibiliser les chrétiens aux défis environnementaux.

Patrick Simonnin

Délégué diocésain à l'écologie intégrale

« **T**out est lié. » Le père Patrick Simonnin, 62 ans, cite volontiers l'encyclique du pape François *Laudato si'* pour rappeler que les questions environnementales ne peuvent être dissociées des questions sociales et économiques.

Cet ancien franciscain, désormais prêtre diocésain, s'est réjoui de voir que l'écologie avait mobilisé les foules à la suite de la démission de Nicolas Hulot : « *Son départ du gouvernement a été un électrochoc mais il ne faut pas en rester là. Et les chrétiens devraient être à la pointe de ce combat pour l'écologie, véritable enjeu de la survie de notre humanité. Pourtant, Laudato si' a été mieux reçue à l'extérieur de l'Église qu'en interne...* »

D'où l'importance du nouveau service à l'écologie intégrale initié par la Conférence des évêques de France. Pour le diocèse de Lille, deux prêtres ont été nommés : le père Régis Devaux, ancien météorologue, et le père Patrick Simonnin.

Né à Paris, celui-ci a d'abord suivi les traces de ses parents, ingénieurs chimistes. Pendant son année de coopération au Togo, en 1980, il découvre, grâce à une revue d'actualités religieuses, l'action de Mgr Oscar Romero (1) au Salvador : « *Je me revois encore plongé dans la lecture de ce dossier avant de m'endormir. Mais au réveil, j'apprends la nouvelle de son assassinat par les escadrons de la mort. Cette coïncidence incroyable m'a fortement marqué...* » Cet ancien chef scout s'intéresse alors à la théologie de la libération.

De retour en France, il achève sa thèse en sciences des matériaux, puis entre au séminaire, avant d'entrer chez les franciscains, attiré par la figure de saint François et l'écologie, déjà... Arrivé à Lille en 2003, il dispense des cours d'éthique de l'ingénieur dans des écoles de l'Université catholique :

« *On y croise vite le développement durable, j'ai retrouvé l'écologie par là...* » Pendant dix ans, le père Simonnin sera aussi l'aumônier des étudiants de la Catho, soucieux du service des plus pauvres et sensible à la dimension politique de la vie

en société. Aujourd'hui, plus que jamais, le prêtre essaie de laisser sa voiture au garage : « *Il ne faut pas négliger les petits pas, contrairement à ce que pensent les plus cyniques. Mais l'action individuelle ne suffit pas : le changement vien-*

dra forcément des citoyens à condition de parvenir à exercer une pression collective sur leurs dirigeants, assure-t-il. Face aux tentatives de repli qui mettent en danger la démocratie, il faut que chaque citoyen se redécouvre citoyen du monde ! »

Au service de « Laudato si' »

Son inspiration. Le second souffle de la théologie de la libération

C'est durant l'été 1968, sous la plume du père Gustavo Gutiérrez, alors aumônier des étudiants péruviens, que naît l'expression « théologie de la libération ».

Ce vaste mouvement de pensée chrétienne embrasera l'Amérique latine aux prises

avec la dictature dans les années 1970 et 1980. « La théologie de la libération a pris dans les années 1990 le tournant de l'écologie en identifiant le traitement que subissait la planète au traitement subi par les plus pauvres », souligne Patrick Simonnin

en évoquant le sommet de la Terre de Rio en 1992. Pour ce prêtre inspiré par le jésuite Jon Sobrino et le franciscain Leonardo Boff, la théologie de la libération connaît peut-être un second souffle avec la prise en compte de la question éco-

S'il est convaincu qu'une autre voie est possible – « *grâce à des politiques publiques comme en Suède avec la taxe carbone* » –, le père Simonnin redoute une prise de conscience trop lente. « *Va-t-on emprunter cette voie à temps ? Nous sommes drogués à notre mode de vie confortable, dans un système d'énergie abondante et bon marché, et même en courant à notre perte, nous ne voulons pas y renoncer, regrette-t-il. Il nous faut délier croissance et consommation d'énergie. Et nous interroger sur ce qu'on met derrière le mot croissance...* »

La société a créé trop de structures « *injustes* » – des « *structures de péché* » résultant d'une accumulation de péchés personnels, sociaux ou pas, explique-t-il – qui sont autant de freins au bien commun. « *Ce concept de "péché structurel" a été repris par Jean-Paul II, pourtant allergique à la théologie de la libération, dans ses encycliques sociales* », poursuit cet ancien enseignant-chercheur à l'Institut international de prospective sur les écosystèmes innovants, lié à l'Université catholique. Patrick Simonnin cite aussi Paul Ricœur et sa « *visée éthique* » : « *Une vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes.* »

Avec toute l'équipe diocésaine missionnée pour l'écologie intégrale, cet homme discret, également titulaire d'une maîtrise en théologie catholique et aumônier au CHR de Lille, s'attelle à la double mission d'éveiller les consciences et de mobiliser les énergies : rencontres avec l'enseignement catholique, interventions dans les paroisses pour évoquer le label Église verte, discussion avec l'économiste diocésain pour parler bâtiments et avec les collectivités locales pour créer des liens...

Sans oublier le partage d'informations et de publications et la préparation de la journée de l'écologie intégrale. Après une première édition en 2017 à Cassel, dans les Flandres, c'est à Roubaix que tous les chrétiens du diocèse désireux de sont invités à se rassembler le 30 septembre.

Fanny Magdelaine (à Lille)

(1) Qui sera canonisé le 14 octobre prochain.

Oh! les belles lettres

Le regard de **Dominique Quinio**



Photo choisie pour illustrer l'article de La Croix du jeudi 13 septembre : « Contre l'illettrisme, la lutte continue. » Sami Belloumi/La Voix du Nord/MaxPPP

La photo choisie n'a été publiée dans *La Croix* que dans sa version numérique, puisque l'édition papier du jeudi 13 septembre n'est pas parue, à la suite d'un mouvement de grève visant à défendre la distribution de la presse. Paradoxe cruel qu'au nom de la défense des journaux, on en vienne à priver leurs lecteurs du plaisir de feuilleter « pour de vrai » les pages de leur quotidien. Ils ne sont pas si nombreux, les fidèles lecteurs de journaux dans notre pays, qu'il soit raisonnable de les décourager ! C'est donc vous rendre, lecteurs, un peu de vos droits que de choisir l'une des images et l'un des sujets de cette édition aussi réelle qu'immatérielle.

Le thème est grave et il a beaucoup à voir avec la lecture, précisément. Il s'agit de l'illettrisme qui touche de nombreux citoyens de notre pays ; ils sont allés peu ou prou à l'école, en France ou dans leur pays d'origine, mais ils conservent des difficultés à lire et à écrire.

La jeune femme devant le tableau, présentée de dos (l'illettrisme se cache : ceux qui en souffrent se sentent honteux), contemple des fiches permettant de reconnaître les lettres, les sons de notre belle langue complexe. Sa posture indique la perplexité. Il est vrai que le mur de petits

Des consignes qui autrefois passaient par le face-à-face et l'échange oral se transmettent sous forme de mails ou de SMS.

panneaux où les lettres s'affichent dans toutes leurs graphies, lettres majuscules ou minuscules, en caractères d'imprimerie ou en écriture cursive, a de quoi inquiéter...

La situation s'améliore pourtant, le chiffre de l'illettrisme recule un peu, mais de nouveaux obstacles se présentent, au travers de l'explosion du numérique. Des consignes qui autrefois passaient par le face-à-face et l'échange oral se transmettent sous forme de mails ou de SMS. La vie courante multiplie les embûches, avec la floraison d'automates, qu'il s'agisse d'acheter un billet de transport ou de retirer de l'argent d'un distributeur de billets.

Quand les personnes illettrées acceptent de témoigner, il est fascinant de voir les stratégies qu'elles mettent en œuvre pour

pallier leur handicap ou donner le change, notamment dans le monde du travail. Des secteurs professionnels, comme les entreprises de nettoyage, le bâtiment, l'agriculture, sont particulièrement concernées. Des formations permettent d'aider leurs salariés, à la fois pour qu'ils assurent mieux leurs tâches et pour qu'ils puissent progresser dans leur vie professionnelle. Dans le plan pauvreté dévoilé par le président Emmanuel Macron, la part consacrée aux enfants et aux jeunes, afin de sécuriser leur apprentissage de la langue et d'empêcher qu'ils ne quittent trop tôt l'école, au risque de tout oublier de ce qu'ils ont acquis, est primordiale.

Dans les formations proposées, la présence de tuteurs permet une progression plus efficace ; l'accompagnement proche est un atout. C'est pourquoi, nous explique l'article, des entreprises et leurs salariés ont accepté de signer un pacte national pour agir contre l'illettrisme. Bayard Presse, l'éditeur de *La Croix*, de nombreux magazines et d'une gamme de journaux pour les enfants qui a fait de la lecture, du plaisir de la lecture, de l'intelligence de la lecture son étendard, ne pouvait pas ne pas s'y engager. Pour mieux partager nos belles lettres, sans majuscules intimidantes.

Relever le défi de la menace Trump

Pascal Boniface

Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris)

Jamais sans doute l'Alliance atlantique n'a été autant en danger. Mais les menaces qui pèsent sur elles ne viennent pas, comme on s'y attend traditionnellement, de Moscou. C'est plutôt Washington qui suscite l'inquiétude des alliés européens. En effet, le président américain, leader de l'Alliance, remet en cause sa pertinence.

En son temps, Henry Kissinger avait évoqué les « *malentendus transatlantiques* » pour parler des divergences de perception entre Européens et Américains. Avec Donald Trump, il ne s'agit plus de malentendus, mais de profondes divergences allant même jusqu'à un antagonisme. On a récemment appris que des responsables de l'administration américaine avaient fait en sorte de prendre des décisions avant le sommet de l'Otan de juillet 2018, de peur que Donald Trump ne les rejette publiquement. Si chacun s'est officiellement félicité du « succès » de ce sommet, la crise n'est pas pour autant résolue. Ses racines sont en effet profondes.

Lors de sa campagne électorale, Donald Trump avait exprimé des doutes sur la pertinence de l'Otan et émis le vœu de se rapprocher de Moscou. Si les relations américano-russes ne se sont en rien améliorées, celles entre Américains et Européens se sont fortement dégradées. Donald Trump est persuadé que l'Alliance sert avant tout les Européens, qui assurent à peu de frais leur sécurité auprès des Américains. Or c'est une vue pour le moins déformée des choses. L'Alliance atlantique permet aux États-Unis d'être une puissance européenne. Ils ne sont pas là pour les beaux yeux des Européens, même si la protection a été efficace pendant la guerre froide, mais pour servir leurs intérêts de puissance. Si leurs dépenses militaires sont effectivement bien supérieures à celles des Européens, ces derniers se fournissent principalement en équipements militaires auprès de Washington.

Sur de nombreux sujets, les positions de Washington et des Européens sont inconciliables. On l'a vu sur le climat, à l'Unesco ou lors du transfert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem. Donald Trump a, de plus, dénoncé l'accord sur le nucléaire iranien

conclu en juillet 2015 par Berlin, Paris, Londres, Moscou et Pékin. Ces derniers y demeurent attachés car il permet d'éviter deux scénarios catastrophiques : voir l'Iran se doter de l'arme nucléaire ou une intervention militaire se déclencher pour éviter ce scénario.

Les Européens sont mis au pied du mur.

Plus grave encore : Donald Trump promet des sanctions si ses partenaires veulent continuer à commercer avec l'Iran, étendant le caractère extraterritorial des décisions américaines. Pour lui, il n'y a pas d'alliés, mais des vassaux qui lui doivent une totale obéissance. Jamais, même pendant la guerre froide, un président américain n'a aussi brutalement imposé une décision unilatérale à ses alliés. Il est d'ailleurs paradoxal qu'au moment où la protection américaine est moins nécessaire en Europe (les dépenses militaires des pays européens de l'Otan représentent 250 milliards de dollars contre 60 milliards pour la Russie et 717 milliards pour les États-Unis), les Américains souhaitent exercer un imperium plus fort que jamais.

Les Européens sont mis au pied du mur. Ils peuvent considérer que ce n'est qu'un mauvais moment à passer. Mais il n'est pas certain que Donald Trump ne soit pas réélu en 2020, ni que celui qui lui succédera soit un multilatéraliste convaincu. N'est-il pas temps de s'affranchir des liens de dépendance à l'égard de Washington et de faire de la menace Trump un défi à relever ?

S'ils ne réagissent pas, les Européens se trouveront dans la même situation que les pays de l'Est pendant la guerre froide : à l'égard de l'Union soviétique : un strict lien de dépendance. Donald Trump souhaite domestiquer les Européens. Son attitude est inacceptable et attentatoire à notre souveraineté. Il est plus que temps de mettre en place une souveraineté stratégique européenne. Et si, en voulant « *redonner sa grandeur à l'Amérique* », il n'allait pas – bien involontairement – aider l'Europe à devenir puissante ?

(1) Pascal Boniface vient de publier *L'Atlas des relations internationales, aux Éditions Armand Colin. L'Iris et le Lieu unique organisent, les 28 et 29 septembre, les Géopolitiques de Nantes, deux jours de débats sur les questions internationales, en partenariat avec La Croix. Rens. : 02.40.12.14.34, et www.lieuunique.com ; billetterie@lieuunique.com*

Repenser l'Europe

Philippe Bénétou

Professeur émérite à la Faculté de droit de Rennes

La crise présente de l'Europe ne tient que secondairement aux circonstances, elle s'explique par des raisons de fond :

1/L'Europe reste indéterminée. Elle est en construction, est-elle condamnée à le rester toujours ? Quelle Europe dans une génération ou deux ? Quel objectif final ? L'Union européenne est une étrange association politique qui ne sait pas quelle doit être sa forme, ni quel doit être son territoire. Les dirigeants sont muets en la matière ou enfilent des phrases creuses. Ils disent « *en avant, en avant* » sans nous dire où nous allons. Ils nous refont le coup du sens de l'histoire sans savoir l'histoire qu'ils font.

2/L'Europe qui se fait se défait dans le même temps. L'Europe des fondateurs avait une inspiration chrétienne, l'Europe d'aujourd'hui a rompu les ponts, elle se

définit et se définit seulement par des procédures : les règles démocratiques, les droits de l'homme et la libre concurrence. Ce qui unit les Européens aujourd'hui, ce n'est pas un héritage commun – Jérusalem, Athènes, Rome... – ce sont des règles formelles qui permettent à des hommes qui n'ont rien de commun de vivre ensemble. À ce titre, Taïwan ou le Japon... pourraient se dire européens ! L'Europe n'est pas appelée à former une communauté de nations, elle a vocation à devenir l'Europe des individus, elle se doit d'être ouverte à tous les vents. Il n'y a plus au fond que deux catégories légitimes d'êtres humains, l'individu et l'humanité. Tout le monde est supposé pouvoir s'entendre avec tout le monde, l'accord sur les règles du jeu suffit. Tout le monde, vraiment ? Voyez les Serbes et les Croates, les Israéliens et les Palestiniens, les Flamands et les Wallons, les Grecs et les Turcs, les hindous et les musulmans, etc.

3/L'Europe du grand marché donne la main à cette entreprise. À Bruxelles règne une conception dogmatique de la libre concurrence et du libre-échange.

Les conséquences sont celles-ci : l'uniformité à l'intérieur, les portes ouvertes à l'extérieur. Les consommateurs y trouvent leur compte mais non les « travailleurs », les citoyens et les hommes tout court. Nos sociétés sont opulentes et elles mettent sur la touche des millions de personnes. La concurrence a sans nul doute des vertus mais, étendue sans discernement et pratiquée avec acharnement, elle devient une course folle.

4/Le « déficit démocratique » de l'Europe a été mille fois souligné. L'Europe est trop composite, trop divisée pour forger une nouvelle communauté politique. La contradiction est éclatante entre le projet politique européen et cet élargissement, souvent précipité, aujourd'hui gelé mais dont on ne voit pas la fin.

Pour donner naissance à un nouveau corps politique de forme démocratique par voie d'union, il faut d'abord et avant tout que les peuples le veuillent. Il faut que les peuples veuillent vivre politiquement ensemble, qu'ils s'accordent pour former un nouveau *demos*. Le lien politique est un lien d'élection : il distingue nous

La seule solution réaliste est de faire officiellement, délibérément, une Europe des nations.

et les autres. Le propre du nous démocratique peut s'exprimer ainsi : nous sommes sur le même bateau, nous décidons ensemble de la route à suivre, la majorité tranche.

Agréger ou fédérer plusieurs nations en une nouvelle communauté politique implique donc que le nous change de nature. Voici quelques conséquences pratiques : désormais je dois considérer que tel ministre est mon ministre même s'il ne parle pas ma langue et que je ne parle pas la sienne ; désormais je dois accepter que d'autres traditions que celles qui me sont familières deviennent partie prenante de l'action politique ; désormais je dois me plier à une loi de la majorité où il peut se faire que des étrangers d'hier décident pour moi.

La règle majoritaire a un prix : l'acceptation par la minorité des décisions prises par les représentants de ses adversaires. Il faut des liens solides pour que les choses se passent bien ou alors il faut que la politique perde du terrain. Que deviendrait en effet la démocratie à vingt-sept ou davantage ? Il est plus que probable que la citoyenneté européenne serait une citoyenneté faible et que la capacité des hommes à orienter leur destin commun y perdrait. Le *self-government* se réduirait aux jeux internes d'une machinerie compliquée et opaque vouée aux pressions et compromis, à la passion réglementaire au service du grand marché, et à l'absence de toute grande politique. Le nouveau corps politique serait un corps politique de seconde zone – ce que l'Europe tend à devenir.

La seule solution réaliste est de faire officiellement, délibérément, une Europe des nations. Non pas une Europe des règles uniformes mais une Europe des actions communes. La nation est par excellence la forme du régime démocratique. Les illusions politiques finissent mal.

Se remobiliser en faveur de la politique

Lena Morozova-Friha

Déléguée générale d'EuropaNova

Je suis ukrainienne et bien que j'aie passé maintenant plus de la moitié de ma vie sur une terre d'accueil qui m'a vue grandir, m'a formée et qui a fait naître mes engagements, je n'ai pas le droit, au sein de l'Union européenne, d'exprimer mes idées, mes espoirs et mes craintes à travers le vote. Il m'est devenu d'autant plus dur de faire face au phénomène ravageur de l'abstention. Lors des dernières élections en France, il m'était douloureux d'entendre ceux qui faisaient le choix assumé, ou par simple désintérêt, de ne pas se déplacer aux urnes. Il m'a fallu faire preuve d'empathie pour essayer de comprendre le rejet par certains de ce droit à l'expression démocratique et pour analyser les changements à opérer pour que les peuples européens se réapproprient de nouveau le privilège, le droit et le pouvoir que représente le vote. Personnalités politiques, société civile organisée, citoyens, tous nous devons prendre la mesure de nos responsabilités en

amont des prochaines élections européennes.

Nombreux sont les citoyennes et les citoyens qui se sentent et se disent non concernés par la politique, à tous les niveaux, qu'il s'agisse du voisinage, du quartier, de la ville, de la circonscription, du pays. A fortiori, il y a peu de chances de les mobiliser pour un niveau supranational. Ainsi, la sensibilisation des populations aux enjeux européens passe d'abord par la réappropriation du rôle d'électeur, du sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs et du sens de responsabilité de leur action autant que de leur inaction.

L'écoute et l'empathie, la bienveillance et la solidarité sont nécessaires. Le sentiment d'être écoutés et représentés est une clé pour créer de la confiance chez les citoyens, en leurs élus, dans les institutions, et en leur propre avenir. La montée des populismes et des nationalismes est liée au fait que nombre de citoyens ont peur de l'inconnu.

Les élus locaux et nationaux sont en première ligne pour réengager les citoyens dans la vie publique : il faut retisser du lien, mettre en valeur les succès, promouvoir des approches audacieuses, réinventer les processus de réflexion et de prise de décision

Les élus locaux et nationaux sont en première ligne pour réengager les citoyens dans la vie publique.

politiques donnant une voix aux citoyens tout en sortant des approches binaires.

La société civile organisée a aussi une grande responsabilité : les associations, think tanks, centres de recherche et de formation doivent s'engager fermement et avec une grande créativité afin de mobiliser les concitoyens et les mener aux urnes en mai 2019. Ils doivent réinventer les formats de discussion et transcender les habitudes de rassemblements classiques afin de les rendre acteurs du dialogue et non juste des témoins. Dans ce sens les consultations citoyennes lancées en Europe sont un beau succès. La balle sera ensuite dans le camp des institutions nationales et européennes.

Il est important de valoriser l'action communautaire à la fois localement et au niveau supranational. À leur niveau, les responsables

politiques locaux devraient arrêter d'utiliser l'Europe comme bouc émissaire des problèmes de leurs territoires et adopter plutôt une démarche de critique constructive allié à la valorisation des acquis et de l'action de l'Union.

Alors que le niveau de confiance des Français envers l'Union européenne est plutôt élevé, le manque de lisibilité du fonctionnement des institutions communautaires reste un enjeu très important. Lors d'une récente consultation citoyenne organisée par la Commission européenne et le Comité économique et social européen avec la participation de près de 100 citoyens sélectionnés par tirage au sort et venus de toute l'Union, les participants ne cessaient de dé-

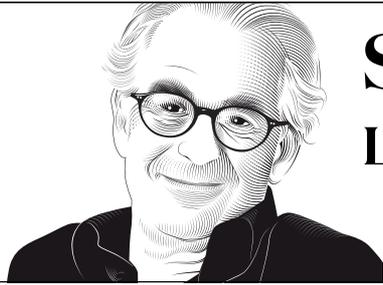
noncer le manque de transparence des institutions. Grande était leur surprise quand ils apprenaient que toutes les informations qui les intéressaient étaient publiques et facilement disponibles en ligne. Force est de constater que les citoyens n'ont pas le réflexe d'aller à la recherche de ces éléments. Le travail de la presse revêt une importance particulière, mais les pouvoirs publics doivent déployer plus de moyens pour apporter aux citoyens à la fois l'information, et les outils les aidant à la fois à évaluer la qualité de ses flux et à faire face à la complexité du monde.

Ainsi, grâce à l'engagement la mobilisation de chacun, le renouvellement de nos démocraties deviendrait une œuvre collective.

Un débat au Collège des Bernardins

La Croix est partenaire du Collège des Bernardins et des Semaines Sociales de France pour l'organisation d'un débat sur l'avenir de l'Europe qui se déroulera le 27 septembre à Paris. Plusieurs intervenants débattront autour du thème « Un renouvellement démocratique est-il nécessaire pour repenser le lien entre l'Europe et les peuples ? » Parmi eux, Philippe Bénétou et Lena Morozova-Friha, qui exposent dans ces deux tribunes leurs visions, clairement antagonistes. Le débat, qui se déroulera de 18 h 00 à 21 h 30, bénéficie du label « Consultations citoyennes pour l'Europe ».

Collège des Bernardins. Rens. : 01.53.10.74.44 et <https://www.collegedesbernardins.fr>



Sur des œufs

La chronique de **Metin Ardit**

S'il faut marcher sur des œufs, autant s'assurer qu'ils sont bien cuits. S'agissant de commenter l'actualité vaticane, je ne suis pas sûr que ceux sur lesquels je m'apprete à poser le pied le soient. Et si mon exercice se solde par un coulis d'albumen ou de jaune d'œuf, on voudra bien me pardonner.

Les problèmes auxquels le pape François s'est trouvé confronté étaient nombreux : affaires de pédophilie, non-dénonciation d'actes pédophiles commis par des membres de l'Église aux États-Unis, au Chili et en Irlande, clan gay et homosexualité au sein de la Curie, homosexualité en tant que sujet...

Le Saint-Père a fait entendre sa voix, d'abord le 20 août par sa « Lettre au peuple de Dieu », puis à l'occasion d'une interview donnée dans l'avion qui le ramenait d'Irlande.

À la « Lettre », pour laquelle je n'ai lu aucun reproche, je me permets d'apporter une réserve. Le pape en appelle à « la participation active de toutes les compo-

santes du peuple de Dieu ». Sa mise en garde contre le cléralisme est d'une franchise et d'un courage qui rappellent ses prises de position à propos du fonctionnement de la Curie romaine. « *Que l'Esprit sain nous donne la grâce de la conversion et l'onction intérieure pour pouvoir exprimer, devant ces crimes d'abus, notre compassion et notre décision de lutter avec courage* », conclut la « Lettre ».

Oui bien sûr, mille fois. Rester en alerte, identifier ces crimes, les punir avec vigueur, tout cela est essentiel, indispensable. Mais ne faudrait-il pas, surtout, faire en sorte que le ver ne soit pas dans le fruit ?

Des suggestions se veulent porteuses d'espoir. Permettre aux prêtres de se marier, dit une « *Supplique au pape* ». Instaurer deux types de prêtrise, suggère un prélat suisse, dont l'une permettrait le mariage. Offrir des cours d'éducation sexuelle aux jeunes prêtres, suggère l'un de ses pairs.

Ces pistes me laissent sceptique. Penser que la suppression du célibat permettra de régler tous les maux de l'Église est un leurre : le

Penser que la suppression du célibat permettra de régler tous les maux de l'Église est un leurre.

problème de l'abstinence est une chose, la pédophilie en est une autre. L'un des pédopsychiatres que j'ai interrogés pour l'écriture de cette chronique s'est même exclamé : « *Si l'on pouvait soigner les pédophiles en leur faisant faire l'amour avec des adultes, cela se saurait.* » Souvenons-nous de la monstrueuse affaire Dutroux : ses protagonistes étaient mariés... Et puis, le célibat porte un don, celui de soi-même, il est propre à l'Église romaine. Son abandon serait un appauvrissement et ne réglerait rien (s'il doit faire l'objet d'un débat, que celui-ci s'étende à toutes les dimensions du problème).

C'est, je crois, en trouvant un moyen honorable d'identifier et de

décourager de la prêtrise ceux qui sèmeront le malheur que pourra venir la solution.

Dans l'interview que le pape François a accordée dans l'avion, lors de son retour d'Irlande, il a utilisé le mot « *psychiatrie* ». Cela lui a été reproché, quelquefois en termes très injustes. Quel pape a eu, à l'égard des homosexuels, des mots plus charitables ? Quel pape a jamais dit, pensant à eux : « *Qui suis-je pour juger ?* » Peut-être le mot était-il malhabile, utilisé dans un moment d'immense fatigue. Peut-être aurait-il fallu parler de psychologie, ce qui aurait ôté au propos sa dimension de pathologie.

Mais si l'homosexualité n'est pas une maladie, la pédophilie en est une. Et l'idée de repérer les malades en faisant appel aux avancées de la science me paraît une piste légitime. Il faudrait que l'Église elle-même définisse un dispositif qui protège vis-à-vis d'elle-même la confidentialité du candidat à la prêtrise, et lui permette de se confier en toute transparence, protégé par le secret médical. La psychiatrie n'est pas un

détecteur de mensonge... Celui qui a identifié ses pulsions et se sent à risque peut aussi espérer qu'une vie consacrée à servir le Christ l'éloignera de ses pulsions, qu'elle sera là pour le protéger. Peut-être qu'une dépendance pourra être détectée, sa dangerosité estimée, qu'elle pourrait être suivie, évoluer vers quelque chose de plus mature, avec l'aide d'un thérapeute. Ailleurs, elle sera décrétee dangereuse, et de cet échange pourrait découler la décision sereine de ne pas prononcer ses vœux. Ou de choisir la voie monacale.

Comment mettre sur pied un tel mécanisme ? Par quelles méthodes ? Selon quel protocole ? Quels critères ? Le problème est immense. Il appelle une réflexion extraordinairement délicate. Seule l'Église peut la mener.

La « Lettre » du Saint-Père condamne, promet la vigilance. C'est important. Cela ne suffit pas. Pour ne pas s'exposer à de tels drames de façon itérative, il ne faut pas seulement extraire le ver du fruit. Il faut éviter qu'il y rentre, quelle que soit la difficulté de la tâche.

L'image

En te levant le matin, rappelle-toi combien précieux est le privilège de vivre, de respirer, d'être heureux.

Marc-Aurèle

Ramassage de débris sur une bretelle d'autoroute à Lesquin, dans le Nord, samedi dernier, à l'occasion de l'opération mondiale « Nettoyer la planète en un jour ». Alexis Christiaen (Pib)/La Voix du Nord/MaxPPP

